

Abonnements par la poste:

Édition quotidienne	
CANADA...	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	\$8.00
UNION POSTALE...	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA...	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Notes hâtives en marge des amendements à la charte

La liste des amendements à la charte est dressée. Elle est longue et importante. Le plus surprenant de tous et le plus radical est celui qui donnerait au conseil le pouvoir d'agir si l'exécutif ne lui fait pas rapport dans les trente jours. En voici le texte:

On propose l'amendement suivant à l'article 21e: "Toute matière qui est de la juridiction du conseil, sauf les cas où il est autrement prescrit, doit être soumise au comité exécutif pour rapport au conseil et, si la résolution soumettant telle matière a été adoptée par la majorité de tous les membres du conseil, ce rapport doit être fait dans les trente jours de la date de l'assemblée du conseil à laquelle cette matière a été soumise au comité, à défaut de quoi le conseil pourra agir sur telle matière."

A quelque chose, évidemment, enquête est bonne. Le plus intéressant dans l'affaire, c'est en effet la provenance de cet amendement. Il a été apporté par le comité exécutif! Si l'on voulait commémorer le geste par un tableau allégorique, il faudrait peindre M. J.-A.-A. Brodeur offrant lui-même au conseil sa tête sur un plat d'argent.

Cependant, caveat consules. L'amendement n'est pas encore adopté par Québec, ni surtout par le Conseil législatif. Il peut très bien passer à la Chambre basse et être repêché et fritt au Conseil législatif.

Le comité n'est pas malhabile en prenant les devants. Il endort ainsi la vigilance échevinale fort portée au sommeil. Si Lafontaine faisait partie du conseil, il répéterait sans doute: "Ce bloc enfariné ne nous dit rien qui vaille"

Nous ne pouvons évidemment pas étudier ici tous ces amendements mais nous pouvons en signaler quelques-uns. On a en présence de leur masse et de la variété des sujets auxquels ils s'attaquent l'impression d'une sorte de refonte de la charte, refonte trop hâtive pour être intelligente et efficace.

Le plus important, du point de vue financier de tous ces amendements et celui qui mettra sans doute sur pied une forte opposition de la part des propriétaires fonciers, c'est celui qui permet à la ville d'emprunter la somme de cinq millions sans leur autorisation.

C'est le bouleversement de l'économie de la fameuse cédule B, l'abolition ou, au moins, le détraquement d'un frein tellement rigoureux qu'il a empêché jusqu'ici le moindre emprunt, sauf ceux qui ont été autorisés par la législature en dérogation de la cédule B, pour la construction de l'hôtel de ville notamment, parce qu'il y avait urgence — et l'hôtel de ville ne sera probablement pas terminé avant un an! — ensuite pour la construction du tunnel de la rue Ontario où la crainte de l'amendement imposé par la Commission des chemins de fer fut un excellent stimulant.

Mais l'exécutif n'aime point les amendes et songe à se dispenser de les payer, dût-il faire pâtir des particuliers. Ainsi, parmi les amendements proposés, s'en trouve un d'une outrecuidance un peu verte. La Cité veut se faire autoriser "à se servir temporairement du ruisseau Rainbault pour y laisser passer les eaux provenant de la fosse Imhoff située dans l'ancienne municipalité de Cartierville, jusqu'à ce que la Cité ait construit un grand égout collecteur le long de la rivière des Prairies".

La ville, on le sait, a été plusieurs fois condamnée à l'amende à cause de cette fosse Imhoff et elle s'est moquée des jugements. Elle est au-dessus de la loi en pratique mais elle veut le faire reconnaître en principe. Or c'est exactement le contraire qui doit exister. Elle devrait être, pensons-nous, responsable des fautes des administrateurs et de celles de leurs employés.

Les règlements de construction ont été violés dans toutes les parties de la ville. Une enquête révélerait un surprenant état de choses à ce sujet. En quelques cas, ce ne sont pas seulement des règlements mais des statuts provinciaux qui ont été transgressés avec l'assentiment des employés municipaux.

On peut sans doute recourir aux tribunaux dans de pareils cas. Mais on se trouve dans une situation ennuyeuse et que personne ne veut subir, celle d'infliger des dommages considérables à un particulier qui a obtenu un permis en bonne et due forme des autorités municipales, sans que celui-ci ait le moindre recours contre la ville. C'est un cas flagrant de babouinisme dénoncé naguère par M. Calder.

Et que résulte-t-il de cet état de choses? Les règlements et les lois restent violés sans la moindre sanction. La construction n'est plus soumise à un code, à un système de règlements mais à la fantaisie de tout individu qui sait tirer des ficelles, faire se mouvoir tel ou tel membre du comité exécutif ou simplement du conseil, faire insinuer à l'oreille des hauts fonctionnaires municipaux des conseils scandaleux, l'incitation à violer la loi.

Louis DUPIRE.

Les salons

L'exposition de M. Mahias

Après la musique, la peinture est probablement l'art qui attire le plus les foules canadiennes. Grâce au nombre considérable de jeunes gens et de jeunes filles qui ont suivi les cours de dessin et de peinture dans nos différentes institutions, le goût du beau s'est répandu dans toutes les classes et des milliers de personnes ont maintenant l'habitude de visiter les expositions bi-annuelles de la Galerie des Arts et de celles qui sont faites soit à Saint-Sulpice, soit chez les marchands. Aussi, malgré le peu de publicité qui lui a été faite, beaucoup de gens se sont-ils empressés à visiter les Galeries Scott & Sons, rue Notre-Dame ouest, où M. Robert Mahias, professeur de composition décorative à l'École des Beaux-Arts, expose actuellement un certain nombre de ses œuvres.

Cette exposition comprend surtout des peintures à l'huile, des aquarelles et des gouaches, mais il y a aussi quelques sanguines, un tapis d'Aubusson dessiné par M. Mahias, une assiette et une poignée en porcelaine de Limoges et plusieurs pièces de toile de Jouy, toutes des compositions, genre dans lequel cet artiste excelle.

Presque toutes les œuvres de M. Mahias sont du genre décoratif moderne. Aussi sont-elles autant des

compositions, dans lesquelles s'est concrétisée l'imagination de l'artiste, le que la représentation réelle, évale de la nature. Et si M. Mahias a laissé faire son imagination et son goût lorsqu'il s'est agi du fond de plusieurs de ses tableaux, ses personnages sont généralement d'un naturel des mieux réussis.

Ainsi, par exemple, sa "Méditation" est probablement celle de ses œuvres exposées qui nous a le plus intéressé à ce double point de vue. La tête de cette jeune femme méditative qui semble presque s'échapper de son cadre à cause du contraste de l'arrière-plan, est d'un naturel frappant. La couleur de la peau, les ombres, la position appuyée de la tête et surtout l'expression, non seulement des yeux, mais de tous les traits de la figure font de cette toile une œuvre d'une réelle valeur.

On apprécie d'autant plus ce tableau que plusieurs des autres sujets féminins de M. Mahias ont trop l'apparence du modèle fatigué de poser et auxquels l'artiste aurait donné comme à plaisir l'apparence de la jeune femme minée par la tuberculose en leur faisant à toutes des pommettes d'un rose significatif.

La "Femme au Cypres" est une belle étude des reflets de lumière. Le sujet principal, une folle petite marquée à perruque blanche et aux yeux de Japonaise, est dans l'ombre, au premier plan, tandis que tout le fond est éclatant de lumière. Les clairs rayons n'étant réfléchis

sur la jeune femme qu'aux reflets de la gorge, il en résulte une étude très intéressante dans un ensemble tout à fait charmant.

Malgré son titre, la Corbeille de Roses est surtout une étude de femme. La carnation et les contours sont bien rendus et les traits de la figure vivants. Mais l'apparence endormie de la jeune femme est assez curieusement avec son attitude et on est porté à se demander quelle a bien pu être l'idée de l'artiste lorsqu'il a représenté ce sujet les yeux fermés, tandis qu'elle a le corps droit et les bras élevés, tenant une corbeille de roses au-dessus de la tête.

Beaucoup de naturel dans Fleurs Jaunes et les Fleurs des Champs.

De toutes les aquarelles que M. Mahias expose, la plus intéressante est certainement sa Cathédrale d'Auxerre. Elle dénote un travail plus poussé que pour les autres et, par ses couleurs, elle donne bien l'impression patinée des petites villes françaises. Dans le tableau intitulé Orange dans le Midi de la France, seul le ciel a une apparence vraiment orageuse. Les hautes herbes penchent à droite, à l'arrière-plan, tandis qu'elles inclinent vers la gauche au bas du tableau. Le vent soufflerait-il des deux côtés à la fois?

Pièces d'eau à Versailles est un paysage clair dont les couleurs, un peu estompées, font de la toile un ensemble très harmonieux. Vieux Bateau donne un peu l'impression d'une caricature en couleurs: les fenêtres des maisons semblent des yeux hébétés qui regardent. Un marin du XVIIIe siècle est une belle pièce de style décoratif. La Femme à l'éventail vert est une intéressante étude de lignes. La suite de dix aquarelles sur la Promenade de Versailles de Mlle de Schröder attire l'attention par le charme évocateur d'un passé ancien.

Les trois sanguines que M. Mahias expose démontrent la sûreté de sa méthode. Sa Jeune Femme, à cause des ombres, a beaucoup d'expression. Mais nous n'avons pas pu voir si sa Jeune femme et bébé (no 2) est assise les jambes croisées ou si elle danse, un bébé dans ses bras. Femme Vénitienne est une étude de couleurs dont les sujets sont bien campés. La jeune femme qui est intitulée Sérénité a les traits un peu durs et n'a pas, malgré ses yeux fermés, cette expression d'insouciance, de détachement qu'on serait tenté d'y chercher.

Dans son ensemble, l'exposition de M. Mahias comprend des tableaux dont le genre a été assez peu exploité, chez nous, et il est certain non seulement qu'elle attirera l'attention des connaisseurs, mais qu'on appréciera la valeur indéniable des œuvres de cet artiste. Par ses cours à l'École des Beaux-Arts et par des expositions semblables, il aura contribué à implanter chez nous un genre relativement nouveau, nous en sommes convaincus. PAUL SAINT-YVES.

Bloc-notes

Il attendra

Les dépêches confirment ce matin l'information parue hier selon laquelle le gouvernement Baldwin n'est pas pressé de donner suite aux commencentements de promesses de réciprocité impériale qu'il a faites lors de la dernière conférence entre les colonies et la métropole, à Londres. Dans son discours d'hier, aux Communes, M. Baldwin, a parlé de la possibilité, pour l'Échiquier anglais, d'affecter un million de livres sterling, ces mois-ci, à l'encouragement du commerce qui se fait entre les colonies et la métropole; mais cela ne satisfait aucun des Dominions qui ont consenti il y a déjà des années un tarif de préférence aux articles qu'on y importe d'Angleterre, et n'ont encore rien reçu en retour. A l'heure présente, les manufacturiers et les industriels de Grande-Bretagne profitent de ce tarif de préférence pour inonder les marchés coloniaux de leurs marchandises; mais l'industriel des Dominions a à subir la concurrence de ces produits sans retirer aucun avantage équivalent des concessions faites à la Grande-Bretagne. Aussi les intermédiaires britanniques ne se font-ils pas faute de nous vendre à bon prix, et marqués Made in England, toutes sortes de produits qui, au vrai, viennent de Hollande, d'Allemagne ou d'ailleurs, sur le continent européen, mais passent aux douanes canadiennes pour de la fabrication anglaise et profitent ainsi du tarif de préférence, au détriment de nos industriels et sans aucun avantage pour nos consommateurs.

M. Baldwin veut donc faire attendre Bantiste; celui-ci, plutôt que de rappeler la clause de préférence, patientera-t-il davantage sous l'orme?

Il en vaut deux

En marge de la lettre de l'évêque réformé de Gloucester au Times, à propos des Canadiens français et des progrès qu'ils font au Canada, le Mail & Empire de Toronto écrit entre autres choses: "Il faut louer et non blâmer le Canada français du taux élevé de sa natalité. Et l'on ne peut féliciter le Canada anglais du taux plutôt bas de sa natalité. Le meilleur élément de l'accroissement de la population du pays, c'est l'élément né au Canada. Un bon Canadien né au Canada vaut mieux pour le pays que deux immigrants". C'est la pure vérité. Le malheur, c'est que nos gouvernants dépendent des sommes considérables pour amener ici des gens de l'étranger qui n'y restent guère, un surplus, et que nos hommes publics ne se soucient pas assez d'adopter une politique et des mesures qui gardent chez nous les gens nés

au pays, dont l'émigration aux Etats-Unis, depuis quelques années, est considérable au point d'en être alarmante, surtout chez les Canadiens français.

Une des raisons

Un des collaborateurs d'Editor & Publisher, revue du journalisme américain, écrit dans un récent article: "Après la guerre, il y eut un temps où les récits de meurtres n'affectaient aucunement le tirage des quotidiens, sauf dans des cas exceptionnels, où il s'agissait de gens connus dans l'endroit même où paraissait le journal qui en parlait, ou de gens très en vedette. Cela s'expliquait très bien. Il y avait eu de tels massacres, pendant la grande guerre, que les gens s'attachaient plus à une sorte d'importance à la mort violente d'une ou de quelques personnes. Le public était blasé de sang. Plusieurs journaux profitèrent de cette indifférence pour ne parler presque plus de meurtres. Mais, aujourd'hui, n'importe quel récit de meurtre provoque une hausse de tirage, pendant quelques jours, et les journaux qui sont à la recherche de cette hausse l'obtiennent en exploitant les histoires d'assassins". En fait, quand la presse à sensation se défend de publier de longs comptes rendus de meurtres et de crimes qui viennent d'être commis, en disant qu'elle cherche avant tout à remplir son devoir d'informer le public, sa préoccupation de grossir le tirage est au fond son principal mobile.

De la mesure

Un de nos confrères, M. Dorion, directeur de l'Action catholique, estime que l'un de nos défauts, c'est le manque de mesure. Ce qui lui fournit l'occasion de le signaler, c'est le passage, à Québec, de la troupe de Génier, partie ces jours-ci du pays. "La presse locale dit-il, reprend ses sens. C'est-à-dire que le public n'est plus assassiné de ces diatribes quotidiennes où M. Untel, le maître, est classé dans les surhommes; où MM. X. et Y. ses commensaux, le suivent de si près qu'ils s'enchevêtrent dans sa gloire; où mesdames A. B. et C. deviennent des étoiles décrochées de la voûte céleste, des miroirs de la gloire, des miroirs de toutes les amabilités et toutes les grâces. Un prêtre remarquable par la clarté avec laquelle il a coutume d'exposer la doctrine, Mgr Laqueune, disait à ce propos dimanche dernier: "Nous ne devrions pas être aussi enfants". Le terme ne pouvait être mieux trouvé... Que se passe-t-il depuis que les troupes françaises nous visitent? A chacune de leurs apparitions, les églises sont envahies. Ce qui arrive est toujours mieux que ce qui est venu. Les artistes ont à peine mis le pied sur les quais de nos ports ou de nos gares qu'ils sont entourés, pressés; il faut qu'ils disent tout de go leurs impressions sur notre ciel, sur notre climat, sur nos maisons, sur nos paysages et sur nous-mêmes. On les relance en leur montrant les derniers étages du donjon du Frontenac, pour les faire parler d'art, d'art français, leur arracher quelque détail sur tel auteur dont la renommée n'a pas encore triomphé des brumes de l'Atlantique, mais dont une pièce sera révélée aux Québécois... Et puis, à chacune de leurs apparitions sur la scène, ce sont des brèves, des bravos... Il ne s'était jamais rien vu de tel... M. X. et Mme A. se sont surpassés, ils se surpassent constamment, chaque soir, comme invariablement ils surpassent ceux qui avant eux ont bénéficié des mêmes éloges hyperboliques." M. Dorion ne nie pas la valeur artistique de Génier et de ses compagnons. Il note seulement que "d'autres et de toutes sortes, qui sont venus avant eux, et qui n'atteignent pas à leurs mérites, ont été célébrés et admirés de la même manière". Et il conclut: "Pas d'embellissement, ni d'admiration de commande. De la mesure en tout et nous nous en trouverons bien". Ce que notre confrère québécois écrit pour son public n'est aussi s'appliquer assez à celui de Montréal.

G. P.

Lettre d'Ottawa

Ce qu'il y a dans le traité

L'OUEST COMMENCE À SUPPLÉMENTER LES AVANTAGES ET LES DESAVANTAGES DE NOTRE ENTENTE AVEC L'Australie ET SE MONTRE PESSIMISTE

Ottawa, le 17. — Les journaux commencent à s'intéresser vivement au traité de commerce récemment conclu entre le Canada et l'Australie. Quelques-uns approuvent le gouvernement, d'autres lui reprochent de poser un acte qui viendrait en contradiction avec ses principes et d'autres s'imaginent que notre pays va perdre au change. Tous prévoient un gros débat sur la question dès la prochaine session du parlement, et des attaques qui viendront du parti progressiste autant que du parti conservateur.

La principale critique que l'on a dirigée contre le traité vient de l'ouest libre-échangiste. La récente convention commerciale, comme on l'a déjà vu, augmente le tarif sur les raisins, les fruits secs et diverses autres matières alimentaires très importantes, comme les oeufs et la viande en conserve, lorsqu'ils nous viennent de tout autre pays que l'Australie. Mais elle abaisse le tarif lorsque tous ces produits nous viendront de l'Australie.

PLUS CHER OU MOINS CHER

Le gouvernement aura ainsi fait un bon marché si l'Australie est ca-

pable de subvenir à nos besoins en tant que les aliments mentionnés dans la convention sont concernés. En ce cas, le consommateur canadien aurait l'avantage d'un tarif moins élevé sur les aliments. Mais dans l'hypothèse où l'Australie ne pourrait alimenter convenablement nos marchés, les Canadiens devraient s'approvisionner aux mêmes sources qu'aujourd'hui, et dans ce but, payer les droits tarifaires additionnels que le traité vient d'ajouter et que le parlement ratifiera à la prochaine session. Tout le problème porte donc sur la quantité de la récolte australienne, et sur les aptitudes de l'Australie à nous vendre tout ce dont nous aurons besoin.

Ainsi, dans l'ouest, on dit couramment que l'Australie sera incapable de nous envoyer la quantité de raisins que la population canadienne consomme actuellement. La culture du raisin ne serait pas assez développée dans l'hémisphère austral. Alors les Canadiens, dans ce cas, seraient obligés d'acheter en Californie, comme auparavant, et ils devraient payer en plus du prix actuel, des droits tarifaires additionnels, ce qui élèverait le prix de cet aliment très recherché.

D'un autre côté, M. Low, ministre du commerce, vient de déclarer que la population canadienne ne déboursait aucun sou de plus du fait du traité. A son avis le producteur australien serait en mesure de combler tous nos besoins sans que nous ayons à nous adresser ailleurs comme auparavant. La dernière convention commerciale aurait donc pour effet de détourner les courants commerciaux, mais elle n'augmenterait pas le prix des aliments.

Tant mieux si les paroles du ministre du commerce sont exactes. Mais l'opposition, apparemment, ne les acceptera pas comme telles et tentera de prouver au gouvernement que la récolte australienne n'est pas assez abondante pour subvenir aux besoins du Canada.

En d'autres quartiers, on affirme aussi que le traité ayant pour effet de diminuer chez nous le prix de certains aliments, les producteurs de l'Australie, les producteurs des autres pays, et particulièrement des Etats-Unis, suivront, et baisseront le prix de leurs marchandises malgré l'augmentation du tarif. C'est un argument comme un autre, mais moins probant que le premier. Ainsi pour le raisin, le producteur de la Californie devrait tout d'abord baisser le prix du raisin qu'il vend au Canada, et payer en second lieu un droit tarifaire plus élevé pour faire entrer sa marchandise au Canada, de sorte qu'il se trouverait à perdre deux fois de suite quelques sous par livre. C'est peut-être trop attendre de lui lorsque l'on considère qu'il ne vend au Canada que le onzième ou à peu près de sa récolte, et qu'ainsi il a des marges énormes, beaucoup plus précieuses que notre pays.

Le ministère devra se documenter sur la culture des raisins et l'industrie des fruits secs en Australie, ainsi que sur les divers produits mentionnés dans le traité. S'il réussit à prouver, avec d'excellentes statistiques, que la nation se peut nous approvisionner, le traité n'en paraîtra que meilleur et plus habilement élaboré. Il aura appliqué cet article de son programme qui parle des matières alimentaires à bon marché.

L'Australie se protège

Il restera ensuite à débattre l'importance de certaines concessions de l'Australie. Quelques-uns ont déjà perdu de leur valeur. On a déjà vu que le gouvernement australien avait augmenté de 25 pour cent à 75 pour cent la proportion de travail et de matériaux anglais qui devaient entrer dans toute marchandise anglaise passant sous le couvert de la préférence britannique. Cette clause s'appliquera également au Canada puisque nous jouirons des mêmes avantages que l'Angleterre et que la préférence accordée à l'Angleterre s'appliquera également au Canada sur certains produits.

Il en résulte donc que nos automobiles, par exemple, tomberont sous l'effet de cette clause. Le manufacturier canadien, à moins de prouver qu'il entre 75 pour cent de travail et de matériaux canadiens dans les automobiles qu'il tentera d'exporter en Australie sous l'égide du traité, ne profitera pas de la baisse des droits prévus par ce traité. Sa marchandise tombera sous l'empire d'un tarif plus élevé, et prohibé dans la plupart des cas. Et c'est ce qui se produira vraisemblablement pour les automobiles, puisqu'un bon nombre de nos exportateurs canadiens ne font qu'assembler les parties au Canada, et fabriquent aux Etats-Unis.

Le traité perd donc de sa valeur pour quelques-uns de nos manufacturiers qui exportent de notre pays, mais fabriquent en tout ou en partie en dehors de nos frontières. Le gouvernement a déclaré récemment qu'il avait demandé au gouvernement australien de nous exempter de l'opération de cette clause du 75 pour cent. Et le gouvernement australien aurait répondu qu'il donnait à l'affaire sa plus sérieuse considération. Cette déclaration prouve que la question est importante dans une certaine mesure et qu'avec la condition du 75 pour cent l'Australie nous retirait de la main gauche une partie de ce qu'elle nous avait donné de la main droite en retour des avantages que nous lui avions concédés sur notre marché.

Tous ces débats autour du traité prouvent qu'il est très important, et qu'il pose un gros problème politique.

Léo-Paul DESROSIERS.

Rédaction et administration:

336-340 NOTRE-DAME EST

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

S. S. Pie XI a tenu un consistoire secret en préparation de l'Année sainte

Le Saint-Père a nommé ce matin les légats qui ouvriront les Saintes Portes, le 24 décembre — Ce sont les cardinaux de Lai, Pompili et Vanutelli — Dans son allocution, Sa Sainteté a parlé entre autres choses des secours aux miséreux russes, du congrès d'Amsterdam et du premier concile plénier de Chine.

Le président Ebert demande à Marx d'essayer de former un nouveau cabinet — Pelletier d'Oisy prépare une nouvelle randonnée aérienne — En Albanie.

Rome, 18 (S. P. A.). — Sa Sainteté a tenu un consistoire secret aujourd'hui, en préparation de l'Année Sainte. Sa Sainteté n'a pas créé de nouveaux cardinaux. Le but principal du consistoire était de nommer les légats qui ouvriront les Saintes Portes, le 24 décembre, en même temps que celles de Saint-Pierre.

Le Saint-Père a désigné le cardinal de Lai pour ouvrir les Saintes Portes de Saint-Paul; le cardinal Pompili, celles de Saint-Jean, et le cardinal Vanutelli, celles de Santa-Maria-Maggiore. Le Pape a permis à ces légats de donner la bénédiction apostolique et papale avec indulgences plénières pour tous ceux qui seront présents.

Tous les cardinaux qui demeurent à Rome étaient présents à ce consistoire. Après que tous les prélats, les patriarches archevêques, les évêques eurent quitté la salle où le consistoire était réuni, Sa Sainteté a fait une allocution devant les membres du Sacré Collège.

ALLOCUTION DE SA SAINTETE

Concernant la Russie, après avoir parlé de la mission pontificale de secours qui est revenue de ce pays, le Saint-Père a dit: "Nous avons décidé de continuer à secourir autant que possible les Russes miséreux qui demeurent en Russie ou à l'étranger. Il est certain que lorsque nous aurons créé cette mission de secours aux Russes, personne n'a pensé un seul instant que Nous favorisions un système de gouvernement que Nous sommes si loin d'approuver. Toutefois, après avoir longtemps, de tout Notre cœur et de toutes Nos forces, essayé de secourir l'immense souffrance de ce peuple, Nous croyons qu'il est de Notre devoir d'exhorter tous ceux qui aiment la paix, le caractère sacré de la famille et la dignité humaine, et particulièrement les hommes qui détiennent le pouvoir, de faire tous les efforts possibles pour combattre les graves dangers et certaines blessures dues au socialisme et au communisme. Ceci, toutefois, ne doit pas affecter Notre sollicitude en élevant les conditions des travailleurs et de tous les humbles gens en général."

LA CONVERSION DES INFIDELES

Le Saint-Père a aussi rappelé la tenue du premier concile plénier en Chine. Tous ceux qui y assistaient se sont entendus pour travailler à la conversion des Chinois.

Sa Sainteté a aussi exprimé le vœu que l'Eglise orthodoxe rentre dans le giron de l'Eglise romaine dont elle est séparée depuis le neuvième siècle. Au sujet du congrès eucharistique d'Amsterdam, Sa Sainteté fait remarquer qu'il a été tenu dans une ville habitée en grande partie par des non-catholiques, mais cependant ils ont assisté avec respect à la grande procession, à la suite de leur reine.

Le Saint-Père a aussi parlé d'autres congrès catholiques tenus à travers le monde.

MARX CHERCHERA A FORMER UN CABINET

Berlin, 18 (S. P. A.). — Le président Ebert a demandé au chancelier Marx de former un nouveau cabinet qui commanderait une minorité en Chambre. On sait que Stresemann n'a pu réussir à réunir un ministère exclusivement non socialiste.

EN ALBANIE

Belgrade, 18 (S. P. A.). — Les insurgés albanais ont capturé Kroum après avoir vaincu la garnison de 600 hommes dans un combat qui a duré deux heures. Ils couvrent ainsi leur aile droite et ils diminuent d'autant la pression qui était faite contre leurs troupes.

Hâtez-vous...

Hâtez-vous, si vous ne voulez pas risquer de souffrir de l'encombrement, de donner vos commandes pour les travaux d'imprimerie qu'exige la période des Fêtes.

Passez au DEVOIR (336, rue Notre-Dame Est), donnez un coup de téléphone (Main 7460) pour vos commandes, pour les prix et devis.

Le DEVOIR fait tous les travaux, du livre et de la grande circulaire à la carte de visite.

Travaux de luxe, travaux de commerce et de propagande.

dans la région de la rivière Matl. On rapporte que pendant les opérations les rebelles ont capturé 350 hommes et se sont emparés de dépôts importants de munitions à Bitzan.

Tsana Bey, l'un des chefs rebelles, a dit à un correspondant du Politika, à Koukouch, qu'il est certain d'entrer dans la capitale d'ici trois jours. Le succès rapide du mouvement rebelle, a-t-il dit, est la preuve que toute la population s'est rangée avec l'ancien premier ministre Ahmed Zogu.

LA PRISE DE SCUTARI

Londres, 18 (S. P. A.). — Dans les milieux albanais de Londres, on n'a pas reçu la confirmation de la prise de Scutari par les rebelles. Mais un tel événement n'est pas considéré comme impossible. On fait remarquer que les rebelles, quoique sans fonds, sont bien armés. Ils disposent d'armes, de munitions et même de canons à longue portée. Seul un gouvernement voisin a pu leur fournir des armes. On dit que le gouvernement d'Albanie a fait par deux fois des représentations à la Grande-Bretagne concernant l'attitude des pays voisins.

L'ITALIE ENVOIE DEUX VAISSEAUX

Rome, 18 (S. P. A.). — Le gouvernement italien envoie immédiatement deux vaisseaux de guerre dans les eaux albanaises pour prévenir les complications qui pourraient survenir pendant les troubles en Albanie.

On a nié officiellement la véracité d'un rapport voulant qu'il y ait une entente entre l'Italie et la Yougoslavie affectant l'indépendance de l'Albanie.

DE PARIS AU LAC TCHAD

Paris, 18 (S. P. A.). — Le capitaine Pelletier d'Oisy, qui s'est rendu célèbre par sa magnifique randonnée aérienne de Paris à Tokio, en reprenant, le 2 janvier, une autre envolée de Paris au lac Tchad, dans le Soudan, distance de 2,600 milles. L'aviateur veut couvrir cette distance en 20 heures.

LA TAXE DE 26 P. C.

Paris, 18 (S. P. A.). — Le comité des transports d'argent nommé en vertu du plan Dawes a demandé aux Alliés de mettre la question de la taxe allemande de recouvrement de 26 pour cent sur le programme de la conférence des ministres des finances qui se réunira le 6 janvier à Paris.

Un congrès de médecins

Ottawa, 18 (D. N. C.). — Un grand congrès de tous les médecins du Dominion s'est ouvert à Ottawa, ce matin sous la présidence de M. Georges-P. Graham, ministre intérimaire de la santé, en l'absence de M. Béland. Les médecins discuteront divers problèmes, comme celui d'uniformiser la pratique médicale. Le congrès durera trois jours.

La commission du parc de Maisonneuve

M. Oscar Lalonde, représentant du quartier Maisonneuve, remplacera M. Alphonse Verville à la présidence de la commission du parc de Maisonneuve. Les deux autres membres sont les échevins Desroses (quartier Hochelaga) et Drummond (quartier Rosemont). Le choix du nouveau président s'est fait hier après-midi.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU IMMEUBLE EST DECIDEE ET LES PLANS SONT ARRETES — M. AUTHIER PARLE DU CHEMIN DE FER DE L'ABITIBI — LES AGENTS D'ASSURANCE

La Chambre de commerce tenait, hier, après-midi, sa séance de fin d'année. Elle a été particulièrement intéressante. Les membres ont appris que la construction d'un nouvel immeuble avait été décidée et les conseillers ont ratifié tout ce qui a été fait jusqu'à présent. M. Hector Authier, député de l'Abitibi à la Législature provinciale, accompagné de quelques citoyens d'Abitibi, est venu entretenir la Chambre d'un projet de construction ferroviaire, de Mont-Laurier jusqu'en Abitibi. Un certain nombre d'agents d'assurance, parmi lesquels on remarquait MM. Isidore Créneau et Tanguay, ont demandé de nouveau à la Chambre d'appuyer un projet qui sera soumis à la prochaine session provinciale, pour faire du courtage en assurance une profession pratiquement fermée.

L'IMMEUBLE DE LA CHAMBRE

Divers comités avaient été nommés pour s'occuper, notamment un comité de construction et un comité de finance.

Pour la finance il a été décidé d'emprunter \$100,000 à 6 pour cent, première hypothèque et d'émettre pour \$100,000 d'obligations, à 7 pour cent, deuxième hypothèque. Déjà \$75,000 d'obligations ont été souscrites par des membres de la Chambre, grâce au travail du secrétaire, M. Groves-Cantant. Le reste de la finance sera transigé prochainement.

Pour la construction, les plans ont été dressés par les architectes Cormier et Daoust. L'édifice sera situé, rue Saint-Jacques, un peu à l'est de l'édifice du Crédit-Foncier. Il aura un peu plus de 50 pieds de façade, s'élèvera de deux étages au-dessus du niveau de la rue. La Chambre occupera tout le premier. Le rez-de-chaussée et le dernier étage seront loués. La façade, d'après les plans que nous avons vus, sera d'une belle sobriété, ornée seulement de quelques pilastres soutenant un fronton triangulaire. Les lambris extérieurs seront en pierre de Mississipi qui a un peu l'apparence du marbre. L'entrée sera de plain-pied avec le trottoir.

Le contrat pour la construction a été accordé aux entrepreneurs Durand et Durand, au prix de \$121,500. C'était la plus basse de dix soumissions qui ont été présentées. La plus haute était de \$128,000. Dès que le contrat sera signé, les travaux commenceront. C'est-à-dire que l'on commencera à préparer la pierre. Les travaux de construction proprement dits seront entrepris en mai, sept ou huit mois plus tard l'édifice sera achevé. A pareille époque l'an prochain, la Chambre de commerce inaugurera son nouveau foyer.

L'édifice actuel demeurera cependant. Il sera converti en édifice à bureaux. D'anciens auraient regretté de voir disparaître complètement ce vieux hôtel. Quoique la façade en ait été gâtée par suite du nivellement de la rue Saint-Gabriel, l'intérieur est encore ce qu'il était autrefois avec ses belles boiserie et son escalier tournant.

Sur la suggestion de M. J. N. Canabana, toutes les procédures ayant trait à la construction seront soumises aux avocats de la Chambre avant la signature du contrat.

LE CHEMIN DE FER DE L'ABITIBI

C'est un réseau qui partirait d'un point sur la voie du Transcontinental, en Abitibi, et qui descendrait en ligne droite vers Mont-Laurier, où il rejoindrait le réseau du Pacifique Canadien. Un bout de ligne ferait la jonction également avec Maniwaki, où le Pacifique Canadien se rend déjà en partant d'Ottawa.

M. Authier a exposé un projet nouveau et qui pourra se réaliser prochainement si les autorités provinciales veulent bien s'y prêter. Une compagnie américaine offre de construire le réseau entièrement à ses frais. Elle ne demanderait à la province qu'un octroi de terres comme il en a déjà été fait à d'autres compagnies de chemin de fer. Le réseau aura 240 milles et la construction en coûtera \$10,000,000. Du point de vue technique il n'y a pas de grandes difficultés. La traversée de la hauteur des terres se fera à moins de mille pieds, dans le Pacifique Canadien, et de monter à 1,500 dans le nord d'Ottawa et le Transcontinental, à 1,800 pieds, à Paré. Tout en donnant ses préférences à Amos, M. Authier dit qu'il laisse aux techniciens de décider de l'endroit où le réseau devra aboutir en Abitibi. Il faudra tenir compte des raisons d'ordre technique et des raisons d'ordre économique.

La construction de ce réseau, dit M. Authier, s'impose, car il ouvrira aux colons une région extraordinairement riche en terres, en mines et en forêts. Il sera plus facile alors d'enrayer l'émigration des terriens du Québec vers les États-Unis. La construction de ce réseau aurait aussi pour résultat de détourner vers Montréal la plus grande partie du commerce du Nord-ouest et du Transcontinental, dont la capacité d'achat est de \$50,000,000 par année environ. Le trajet entre ce pays et la vallée du Saint-Laurent serait considérablement réduit de même que le serait le trajet entre Montréal et Winnipeg.

Le syndicat américain qui est disposé à entreprendre cette construction a déjà fait photographier, à vol d'aéro, toute la région entre Mont-Laurier et Amos.

La Chambre de Commerce prendra une décision au sujet de la demande de M. Authier, après que son comité des chemins de fer aura étudié le projet. Un rapport sera prêt dès les premières semaines de janvier.

M. Authier est parti de la Chambre de Commerce pour se rendre à Québec où il devait rencontrer le premier ministre.

LES AGENTS D'ASSURANCE

Un certain nombre d'agents d'assurance vont demander au gouvernement de la prochaine session provinciale d'exiger que les agents d'assurance se qualifient avant d'exercer ce métier. Cela revient à dire que la profession d'assureur deviendrait fermée comme celle des com-

CHOSSES MUNICIPALES

Les amendements à la charte

LES ECHEVINS SE HATENT D'ADAPTER UNE PREMIERE TRANCHE D'AMENDEMENTS A LA CHARTRE — LE COMITE EXECUTIF VA DE L'AVANT

Les échevins ont tenu leur première séance du comité de législation qui doit préparer dans leur forme définitive les amendements à la charte de Montréal. Ils ont adopté une série de quarante à cinquante amendements, dont plusieurs sont de première importance, sur une liste de plus de cent amendements; ils doivent se hâter de terminer leur travail avant le 22 décembre, date ultime de la présentation des bills au greffier de l'Assemblée législative, sous peine d'une amende de \$500.

M. Sansregret, leader du conseil, présidait la réunion en l'absence de M. Brodeur. Le maire a pris part à la discussion et a réclamé des pouvoirs plus étendus pour les représentants du peuple; on lui a répondu que la cédule B le voulait ainsi, selon le désir même des contribuables qui ont voté cette loi en 1921.

Le comité exécutif a soumis le principal amendement, celui qui regroupe les rapports transmis au conseil; il a proposé l'amendement suivant:

Article 21e. Toute matière qui est de la juridiction du conseil, sauf les cas où il est autrement prescrit, doit être soumise au comité exécutif pour faire rapport au conseil, et, si la résolution soumettant telle matière a été adoptée par la majorité de tous les membres du conseil, ce rapport doit être fait dans les trente jours de la date de l'assemblée du conseil à laquelle cette matière a été soumise au comité à défaut de quoi le conseil pourra agir sur telle matière.

Comme matière nouvelle, on a proposé la fondation d'une Commission des égoûts spéciaux, comme ceux qui détiennent la Commission de l'aqueduc; cette commission sera composée d'ingénieurs de la ville et pourra disposer d'un fonds général de \$5,000,000 pour la construction d'égoûts collecteurs.

LES FRAUDES ELECTORALES

Un autre amendement intéressant est celui des élections. L'article 105 sera modifié pour obliger l'officier-rapporteur à remettre aux électeurs un avis leur indiquant l'endroit où ils doivent voter. Les électeurs devront exhiber cet avis aux polls s'ils veulent voter. S'ils ne le reçoivent pas, ils pourront le réclamer personnellement au bureau de l'officier-rapporteur.

De plus, l'article 124 se lira comme suit: "L'officier-rapporteur doit, en autant que la chose est possible, grouper les bureaux de votation dans des salles publiques, des écoles ou d'autres locaux spacieux."

"Il doit également, aux endroits où plusieurs bureaux de votation sont ainsi groupés, faire en sorte que, pendant les heures de votation, un constable soit de faction à la porte de chaque tel endroit, pour faciliter la circulation, et qu'un second constable ou un autre employé assermenté de la cité, se tienne à l'intérieur de tout tel endroit pour appeler les électeurs par leur nom et les diriger vers le bureau où ils ont droit de voter."

"Le votant remet alors au sous-officier-rapporteur qui le garde en sa possession l'avis que, conformément aux dispositions de l'article 105 de la présente loi, il a reçu de l'officier-rapporteur, et le sous-officier-rapporteur lui remet alors le ou les bulletins de vote, suivant le cas, auquel ou auxquels il a droit, et, sur le dos de ce bulletin ou de ces bulletins, le sous-officier-rapporteur met préalablement ses initiales. L'électeur qui ne remet pas l'avis qu'il a reçu ne peut recevoir un bulletin de vote."

LE REFERENDUM

Dans les référendums aux propriétaires sur les règlements, il a été décidé d'exempter des prescriptions de la section XIII, art. 311 et suivants, les dispositions de la cédule B. Le maire a commencé par s'opposer, parlant de l'autonomie de Montréal et de la confiance suffisante que les électeurs devaient avoir dans leurs représentants pour leur permettre d'administrer. On lui répondit qu'il s'agissait des dispositions de la cédule B qui a été adoptée par la population de Montréal et qu'il n'y avait pas à revenir contre le désir du peuple lui-même.

L'échevin Desautels se plaignait de la longueur des procédures à suivre dans les référendums, mais M. Créneau prétendit que c'était la plus courte qu'on eût pu trouver jusqu'ici et qu'elle avait en plus la qualité d'être claire. La discussion n'alla pas plus loin.

Les échevins acceptent la surtaxe sur les compagnies d'utilité publique, soit un pour cent pour les compagnies d'aqueduc et cinq pour cent pour les autres. La Compagnie des Tramways se trouve exemptée.

Les autres amendements demandent qu'aucun cinémathe ne pourra être établi dans les limites de la cité sans le consentement préalable de la cité par règlement; qu'autorité soit donnée au conseil de pourvoir à l'établissement et au fonctionnement de monts-de-piété municipaux; qu'aucun règlement ne soit adopté que sur le vote affirmatif de la majorité absolue de tous les membres du conseil; que le conseil pourra prohiber la vente d'affiches, et prohiber l'affichage ou l'exposition de peintures, de statues ou inscriptions obscènes dans toute boutique, en outre des rues ou places publiques; de forcer les personnes qui font la subdivision de

terrains à donner la forme d'une courbe aux lots faisant l'angle des rues.

Le conseil peut imposer une taxe spéciale n'excédant pas \$200 sur les encanteurs et \$40 sur les commissaires-encanteurs, pour la vente à l'enchère de marchandises venant de particuliers ou de marchands de la cité, et une taxe additionnelle n'excédant pas \$1,000 sur les encanteurs et \$500 sur les commissaires-encanteurs, pour la vente à l'enchère de marchandises expédiées dans ce but d'un endroit situé en dehors de la cité; le mot encanteur comprenant seulement celui qui vend à l'encan au plus haut offrant, mais aussi celui qui met une chose à l'enchère, à un prix qu'il fixe et qui diminue ce prix jusqu'à ce que qu'un l'achète.

La taxe sur les célibataires est abrogée.

La justice est aveugle... MAIS SURE

L'honorable Juge Johnson, qui siègeait pendant plusieurs années à la Cour supérieure, à Montréal, était renommé pour son originalité.

Un jour, le juge en chef du temps lui fit parvenir un volumineux dossier qui dormait depuis longtemps dans la poussière du greffe, en le priant de bien vouloir examiner les pièces et rendre jugement.

Le juge Johnson se souciait fort peu d'entreprendre cet énorme travail et, sans même dénouer la chemise, il dit au messager qui lui apportait le dossier: "Croyez-vous sincèrement que je vais prendre le temps et la peine de dépouiller tout ce dossier?"

Le juge en chef, qui dormait depuis longtemps dans la poussière du greffe, en le priant de bien vouloir examiner les pièces et rendre jugement.

Le défendeur, abasourdi par cette façon plutôt cavalière de traiter une affaire importante, porta sa cause à la Cour d'appel et au Conseil privé. Mal lui en prit, car le jugement fut confirmé à l'unanimité dans les deux Cours.



LA JUSTICE EST AVEUGLE... MAIS SURE

L'honorable Juge Johnson, qui siègeait pendant plusieurs années à la Cour supérieure, à Montréal, était renommé pour son originalité.

Un jour, le juge en chef du temps lui fit parvenir un volumineux dossier qui dormait depuis longtemps dans la poussière du greffe, en le priant de bien vouloir examiner les pièces et rendre jugement.

Le juge Johnson se souciait fort peu d'entreprendre cet énorme travail et, sans même dénouer la chemise, il dit au messager qui lui apportait le dossier: "Croyez-vous sincèrement que je vais prendre le temps et la peine de dépouiller tout ce dossier?"

Le juge en chef, qui dormait depuis longtemps dans la poussière du greffe, en le priant de bien vouloir examiner les pièces et rendre jugement.

Le défendeur, abasourdi par cette façon plutôt cavalière de traiter une affaire importante, porta sa cause à la Cour d'appel et au Conseil privé. Mal lui en prit, car le jugement fut confirmé à l'unanimité dans les deux Cours.

(La Revue du Droit)

UN AMATEUR

On invite Taupin à une soirée musicale; duos, solos, trios défilent en bon ordre.

Taupin à la maîtresse de la maison: — Pourquoi ne chantent-ils pas tous ensemble?

La maîtresse de la maison, avec un sourire: — Vous aimez les choeurs, cher monsieur Taupin?

— Moi...? Ça m'est égal! seulement, nous serions débarrassés d'un coup.

NOS FEMMES

Une jeune femme se plaignait à son médecin d'un asthme dont était affligé son vieux mari.

— Pauvre cher homme, ajouta-t-elle en essayant une larme de crocodile, j'aurais probablement bientôt la douleur de le perdre.

— Rassurez-vous, madame, l'asthme est ordinairement un brevet de longévité.

— Ah! docteur, alors, guérissez-le bien vite!

L'ASSEMBLEE DE L'ECOLE SOUART

MM. RODOLPHE MONTY, ANDRE FAUTEUX ET ARMAND LAVERGNE Y PORTENT LA PAROLE

Un groupe de conservateurs ont tenu une grande assemblée, hier soir, à l'école Souart, rue Papineau. Les principaux orateurs ont été MM. Rodolphe Monty, André Fauteux et Armand Laverne.

M. Laverne, tout en se disant encore nationaliste, déclare qu'il appuie la politique de M. Meighen, parce qu'elle est une politique nationale. Il a voté contre M. Meighen en 1917 et en 1921 à cause de la politique impérialiste de ce dernier. Actuellement M. Laverne n'hésite pas à dire qu'il n'y a aucune différence entre les vues du chef conservateur et son propre nationalisme.

L'orateur ajoute que Laurier est responsable de l'impérialisme canadien et de la conscription. Il rappelle aussi que libéraux et conservateurs ont voté la conscription, excepté sept ou huit députés.

M. Laverne se dit protectionniste parce qu'intensément nationaliste. Une nation de neuf millions ne peut pas logiquement concurrencer une nation voisine de 110 millions. L'orateur dénonce comme un jeu dangereux la politique de préférence impériale et d'immigration des libéraux. Il qualifie de valets du parti libéral les 65 députés de cette province qui siègent à Ottawa.

M. Monty a parlé du peu d'intérêt que les libéraux manifestent envers le pays lorsqu'ils dépendent des montants énormes pour un hôtel Scribe à Paris, un commissariat à Londres ou pour des commandes d'équipement de chemin de fer données aux États-Unis. Il s'est prononcé contre les dépenses pour nous ouvrir non pas de travail, mais de Cardin à dire que l'on ne doit pas encourager les industries qui ne sont pas naturelles au pays, mais est-ce que l'industrie de la chaussure n'est pas une industrie naturelle? La politique du gouvernement a eu pour résultat de laisser les marchandises étrangères envahir le pays. Dans de telles conditions, il n'est pas surprenant qu'il y ait autant de chômage au pays.

M. Fauteux a reproché au gouvernement d'avoir trop sacrifié aux intérêts des producteurs de grain de l'Ouest. Il ne veut pas qu'on favorise une partie du pays aux dépens de l'autre, mais on doit tenir compte d'abord de la masse, de la masse de la population. Il nous faut la stabilité si nous voulons être prospères. Sans cela, toutes les classes de la communauté seront atteintes.

(Communiqué.)

Feu M. J.-O. Dorion

Nous apprenons la mort de M. J.-O. Dorion, président de la Corporation des huissiers du district de Montréal.

La Corporation a adopté une ré-

DONNEZ de la MUSIQUE pour ETRENNES

C'est de la JOIE pour toute l'année. Opéras — Recueils de Chant et de Musique Instrumentale — Littérature musicale — Abonnements aux journaux musicaux.

Assortiment — Prix raisonnables — Service.

RAOUL VENNAT

340 Ste-Catherine est, coin N.-D. de Lourdes. Tél. Est 5051
642 Saint-Denis Tél. Est 3065

POUR LES FETES

LE CIGARE

LA CHAMPAGNE

EST ENCORE LE MEILLEUR

Arrêtez! Il manque à vos étrennes quelque chose...

SI VOUS N'Y AVEZ JOINT UN LIVRE

Tout passe, tout casse, tout lasse, sauf le livre

Le livre délasse; de ses pages se dégage une inépuisable allégresse. Il charme l'enfance de vos enfants aujourd'hui; demain, il charmera celle de vos petits-enfants. C'est le seul trésor où l'on peut puiser sans cesse sans jamais l'épuiser.

— Tout achat de \$5.00 et plus sera expédié "franco".

— Tout achat de \$5.00 et plus à "notre comptoir" bénéficiera d'une remise de 10% à prendre en volume, au choix.

— Avec tout achat de \$10 et plus nous ajoutons un Almanach en plus à titre gracieux.

— A noter que nos prix outre ces avantages sont très bas.

— Toute commande doit être accompagnée du montant en mandat de poste ou chèque au pair et accepté.

— Les commandes de la ville sont reçues par téléphone et livrées contre remboursement dans les 12 heures, (Main 7460).

ALMANACHS

Almanach de la Langue française, 1925 — Tout canadien, tout utile, dit... 25

La douzaine, (franco)..... 2.75

Mon Almanach, dit de la Bonne Presse 3 x 7, 96 pages..... 30

La douzaine..... 1.00

Almanach du Pélerin, 8 x 9, nomb. illustrations en couleurs..... 30

et tous les bons almanachs français et canadiens des leur apparition.

SUJETS PIEUX

La religion enseignée aux petits. — Chanoine Soulanges. — Bodin, 17 gravures en noir, sur papier glacé, cartonné, couverture en couleur..... 30

Sainte Bible racontée aux enfants. — par le chanoine Pinaud. — 10 x 8. — 108 gravures d'après Gustave Doré, cartonné, dos toile, couverture en couleur..... 1.50

L'ancien testament raconté aux enfants. — par le même; 10 x 8; 30 gravures d'après Gustave Doré, cartonné, couverture chromo..... 30

La Vie de N.-S. racontée aux enfants. — par le même; 10 x 8; 30 gravures d'après Gustave Doré, cartonné, couver. chromo..... 30

ALBUMS DE LUXE

Enfants. — Poésies de Mme Desbordes-Valmore, illust. en camafeu in-quarto, couverture en couleur..... 30

Contes de Perrault. — 8 1/2 x 12, 165 gravures par de la Nezière, en couleurs, cartonné, planches en coul. 2.00

A. B. C. — Par Jules Lemaitre. — Petite conte, 8 1/2 x 12, 50 illust. en couleur, par de la Nezière, en couleurs, cartonné, dos toile, couverture en coul. 1.50

ROBINSON CRUSOE. — Format 8 1/2 x 12, adaptation de Groussin, illustré par Uriet; 9 illust. et 16 hors-textes en couleurs, cartonné, planches p. 1.50

Fables de La Fontaine. — 8 1/2 x 12, illust. par de la Nezière. — 150 gravures et 10 hors-textes en couleurs; cartonné, couverture en couleurs..... 1.50

Fabliau, ou l'épître des Catacombes, par le cardinal Wiseman, format 7 x 11, 208 pp. 50 gravures..... 1.50

Louis Veuillot (1813-1883), par Maurice Vauclat, format 8 1/2 x 11, 304 pp., nombreuses illustrations..... 1.50

Vie des saints pour tous les jours de l'année, avec une pratique de piété pour chaque jour; 365 gravures d'après les dessins de Raboulet..... 1.50

Vie des saints. — Le même volume sur beau papier, 3/4 reliure cuir, dos à nerfs, tête dorée..... 2.50

ALBUMS DE BECASSINE

Les aventures amusantes d'une "bonne" Bretonne naïve mais pas folle du tout. Illustrations abondantes en couleurs. Format 8 1/2 x 11. Chaque album \$1.00, \$1.10 par la poste. 9 titres différents; Becassine en apprentissage,

— pendant la guerre,

— chez les Alliés,

— en voyage,

— chez les Turcs,

— au mariage,

— alpiniste.

Les cents métiers de Becassine.

ALBUMS DE LUXE

Livres reliés en belle percaline, reliure avec fers spéciaux, tranches dorées, Série A. Format 8 1/2 x 11, grand luxe, illustration abondante, 680 pp. 3.50

— Charlemagne, par Alphonse Vétault, 2 eaux-fortes, 1 planche en couleur et 135 grav. sur bois.

— Saint Louis, par H. Wallons, une planche, 290 gravures sur bois.

— Saint Martin, par A. Leroy de la Marche, 1 planche en couleurs et 164 gravures sur bois.

ALBUMS DE BECASSINE

Les aventures amusantes d'une "bonne" Bretonne naïve mais pas folle du tout. Illustrations abondantes en couleurs. Format 8 1/2 x 11. Chaque album \$1.00, \$1.10 par la poste. 9 titres différents; Becassine en apprentissage,

— pendant la guerre,

— chez les Alliés,

— en voyage,

— chez les Turcs,

— au mariage,

— alpiniste.

Les cents métiers de Becassine.

ALBUMS DE BECASSINE

Les aventures amusantes d'une "bonne" Bretonne naïve mais pas folle du tout. Illustrations abondantes en couleurs. Format 8 1/2 x 11. Chaque album \$1.00, \$1.10 par la poste. 9 titres différents; Becassine en apprentissage,

— pendant la guerre,

— chez les Alliés,

— en voyage,

— chez les Turcs,

— au mariage,

— alpiniste.

Les cents métiers de Becassine.

ALBUMS DE BECASSINE

Les aventures amusantes d'une "bonne" Bretonne naïve mais pas folle du tout. Illustrations abondantes en couleurs. Format 8 1/2 x 11. Chaque album \$1.00, \$1.10 par la poste. 9 titres différents; Becassine en apprentissage,

— pendant la guerre,

— chez les Alliés,

— en voyage,

— chez les Turcs,

— au mariage,

— alpiniste.

Les cents métiers de Becassine.

ALBUMS DE BECASSINE

Les aventures amusantes d'une "bonne" Bretonne naïve mais pas folle du tout. Illustrations abondantes en couleurs. Format 8 1/2 x 11. Chaque album \$1.00, \$1.10 par la poste. 9 titres différents; Becassine en apprentissage,

— pendant la guerre,

— chez les Alliés,

— en voyage,

— chez les Turcs,

— au mariage,

— alpiniste.

Les cents métiers de Becassine.

ALBUMS DE BECASSINE

Les aventures amusantes d'une "bonne" Bretonne naïve mais pas folle du tout. Illustrations abondantes en couleurs. Format 8

Je désire prendre un peu de distraction, a-t-il dit. A mon retour, je m'entraînerai avec Jimmy De Forest, car je désire me mesurer avec Charlie Weinert et Wills pour les battre et boxer de nouveau contre Dempsey pour reconquérir mon prestige."

LA DIVINE COMÉDIE

QUATRIÈME LEÇON DE M. L'ABBÉ HENRI JASMIN, A L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL

Poussé par l'amour "du sol natal", Dante s'est empressé de répondre au désir de son compatriote "prisonnier" dans la "forêt douloureuse" et accablé de mille blessures. Après l'accomplissement d'un devoir inspiré par la sympathie et le patriotisme, Dante et Virgile parviennent à un endroit où la deuxième enceinte finit et où la troisième commence, toujours au septième cercle. Ici encore, ils vont être témoins des terribles châtiments accomplis par la justice divine. Pour bien comprendre cette troisième enceinte, il faut se la représenter comme une LANDE complètement "stérile". C'est l'antithèse de la "forêt douloureuse" destinée aux suicidés. Comme cette "forêt" se trouve entre la "lande de sable" et le "fleuve de sang" (le Phlégeton), elle sert de GUERLANDE à l'une et à l'autre. Arrêtés par un danger menaçant, les deux voyageurs se trouvent tout d'abord en face d'un sable "aride et épais", semblable à celui que foula Caton au désert de Lybie, alors que les débris de l'armée de Pompée se dirigeaient vers Juba de Numidie, après la bataille de Pharsale, pour la défense de la liberté contre César (Lucan, Phars., IX, 382 et ss.).

A la vue des tourments dont il est témoin, l'auteur de la Divine Comédie se fait un devoir d'inspirer à ses lecteurs la crainte de la JUSTICE DIVINE. Par groupes distincts et multiples, les damnés de cette troisième enceinte se lamentent "miserablement", et ils sont soumis à des peines diverses et motivées. Il en est qui "gisent sur le dos", d'autres sont assis et tout "ramassés", enfin, d'autres "marchent continuellement". De beaucoup plus nombreux sont ceux qui marchent, les moins nombreux sont ceux qui jettent le sol, mais par contre ils ont la "langue plus détrempée pour la plainte". Sur toute la lande, tombent lentement de larges FLOCONS de feu comme lorsque la neige "dans les Alpes par un temps calme". Dans l'histoire d'Alexandre le Grand, on mentionne un pareil phénomène. Dans une "région chaude", de l'Inde, se sont fait survenir, par une pluie de feu et de flammes, du pied de chacun des flots, qui atteignent le sol. Mais ici, en enfer, les flammèches embrasent même le sable; les damnés sont doublement martyrisés et par la PLUIE et par le SOL enflammé. C'est avec épouvante que Dante les voit se tordre et SECOURER de leurs "miserables mains" le feu qui ne cesse de recouvrir leurs corps tout entiers.

Avec une confiance sans borne en la science et la puissance de son maître, le disciple désire obtenir quelques éclaircissements au sujet d'un damné en particulier. De taille gigantesque, couché sur le sable brûlant, ce réproché paraît insensible, dédaigneux même, sous la pluie de feu. Content de la demande que Dante vient de faire à son maître, le damné se met en frais de lui répondre personnellement. Sans la moindre vergogne, il affirme qu'il continue à être en enfer ce qu'il a été sur la terre. Tel dans la vie, tel dans la mort. Sur les murailles de Thèbes, n'a-t-il pas défié Jupiter avec l'insolence la plus éhontée? Aussi, n'a-t-il pas mérité, comme prix de son impiété, d'être percé de la foudre divine? (cf. Stace, Thebaïde: X, 885 et ss.) Précipité en enfer, il garde toujours ses dispositions à l'outrage et à l'invective contre la divinité. Bien plus, dans son mépris pour Dieu, il feint de croire encore à la réalité de Jupiter. Rien ne le hante plus profondément que la détermination de se montrer éternellement IMPASSIBLE dans les châtiments qu'il a mérités. A son tour, irrité et blessé au plus intime de l'âme, Virgile affirme à ce réproché que sa rage insolente est, avant tout, la punition la plus "complète" et la mieux méritée. Reprenant sa sérénité et sa douceur, le maître se tourne vers son compagnon et lui rappelle que c'est la CAPANÉE, l'un des sept rois qui assiégèrent Thèbes pour faire triompher les prétentions de Polynice contre son frère Étéocle, qui refusait déloyalement de se départir du pouvoir.

Bientôt, Virgile ordonne à Dante de le suivre en se gardant bien de quitter la lisière du bois et de mettre les pieds sur le sable embrasé. Sans mot dire, il avertit le petit RUISSEAU dont les eaux rouges l'inspirent que la frayeur. C'est un cours d'eau semblable à celui qui s'échappe du petit lac appelé BULICAME, près de Viterbe. Comme le fond, les "flancs" et les rives de ce ruisseau sont de PIERRE, Dante en conclut que le passage vers la troisième enceinte est possible. Mais Virgile le prévient que depuis la PORTE dont il a vu la grande inscription ("Per me si va...", III, 1-9), rien n'est plus digne d'attention que ce ruisseau qui a le don d'"amortir" les flocons de feu. Pi-qué de curiosité par cette remarque, le disciple sollicite toutes les explications que son maître voudra bien lui donner. Sans plus tarder, avec solennité et force détails, Virgile va donner l'ORIGINE des fleuves de l'enfer. Dans ce but, il décrit tout d'abord l'île de CRÈTE et insiste sur une époque spéciale de son histoire. Dans une montagne appelée IDA, se trouve le GRAND VIEILLARD qui représente les différents AGES de l'humanité. De ce vieillard, dont la description rappelle le songe de Nabuchodonosor dans Daniel (II) et qui tourne le dos à DAMIETTE (à l'idolâtrie), et regarde ROME (le salut dans la vraie religion), procèdent les différents fleuves de l'enfer (l'Achéron, le Styx, le Phlégeton, le Cocite) comme résultat des LARMES et du SANG de la misérable humanité. Si l'on voit, tel seulement, le ruisseau que Dante a sous les yeux, cela est dû à la forme "circulaire" du gouffre infernal. Quant au LETHE, Dante ne le verra que sur la cime de la montagne du PURGATOIRE, à l'endroit du PARADIS TERRESTRE (Purg. XXVIII).

Et les deux voyageurs, profitant du passage "piereux", s'apprêtent à quitter enfin le bord du bois et à visiter la troisième enceinte.

Adoration nocturne
Les adorateurs sont convoqués nombreux, à Notre-Dame, pour ce soir le 18 à 8 heures, pour la distribution d'une carte réservée à chaque membre; pour la messe de minuit du jour de l'an.

L'examen médical des immigrants

Ottawa, 18. — Les règlements exigeant l'examen médical des immigrants européens ont donné les résultats les plus satisfaisants, déclare le Dr J.-A. Amyot, sous-ministre de la santé. L'état de santé des nouveaux arrivants aux ports canadiens est des plus florissants maintenant. L'amende de \$200 imposée aux compagnies de navigation dont les navires apportent des personnes malades au Canada a eu de salutaires effets.

Un service aérien

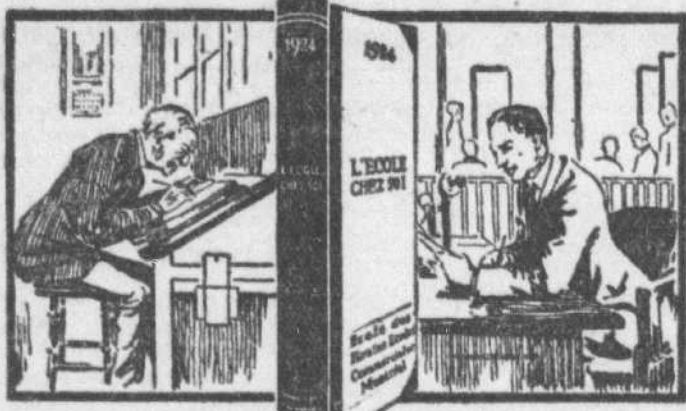
La ligne aérienne qui a été admise l'été dernier entre Haliburton et les mines d'or du Québec par la Laurentide Air Service travaillant en coopération avec le Chemin de fer Canadien National continuera à transporter des voyageurs cet hiver. Seul le champ de départ sera changé; au lieu de s'envoler de Haliburton, les avions de la Laurentide Air Service partiront de Larder Lake. Les voyageurs venant par le chemin de fer Canadien National et le chemin de fer Temiskaming and Northern Ontario pourront descendre à Swastika et faire le raccourci avec le train du Nipissing Central Railway qui les conduira à Larder Lake. Le départ s'effectuera le matin par avion dès l'arrivée du train, c'est-à-dire à 11 heures et après arrêt au Lac Fortune où l'on arrive à 11 heures 15 le voyageur est descendu à Ronny à midi. Au retour, l'avion ne prend que 45 minutes à couvrir la distance entre Ronny et Larder Lake, soit de 12 heures 15 à 1 heure et arrive à temps pour faire le raccourci avec le train de retour de Swastika. Cette route aérienne est la plus courte qui mène aux mines d'or.

Pour le service d'hiver les avions de la Laurentide Air Service sont équipés de skis. Au dire des aviateurs, c'est l'une des plus sûres et des meilleures méthodes d'atterrissage.

Pour les endroits de la Nouvelle-Angleterre

Pour aller à Boston et autres endroits de la Nouvelle-Angleterre, il y a deux trains que le public voyageur apprécie beaucoup. Ces trains quittent la gare Bonaventure tous les jours à 8.35 a.m. et 8.40 p.m. donnant un service ininterrompu. Le train de 8.35 a.m. comprend des voitures modernes, des wagons-salon et restaurant; celui de 8.40 p.m. se compose de wagons-lits avec salon et des voitures ordinaires entre Montréal et Boston et Montréal et Springfield.

Pour plus amples renseignements, réserve de place, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de fer National du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230, rue Saint-Jacques, Tél. Main 3620. (rec.)



\$25 ou \$100 par semaine

Teneur de livres à \$25.00 ou comptable-expert et auditeur à \$100.00 par semaine.

Quelle est votre valeur en dollars?

Il y a quelques années, deux jeunes gens entraient à l'emploi d'une de nos grandes maisons de commerce. Tous deux possédaient les qualités essentielles du bon employé. Travailleurs assidus, enthousiastes, loyaux, ils accomplissaient bien la tâche qui leur était dévolue.

Les années passèrent. L'un des deux jeunes gens, plus hardi et prévoyant que l'autre, étudia durant ses heures de loisir et monta d'échelon en échelon. De teneur de livres, il devint secrétaire-trésorier de la compagnie.

L'autre resta à l'emploi secondaire qu'il avait occupé dès le commencement. Aujourd'hui, la maison, pour des raisons d'économie, l'a remercié de ses services et il est sans emploi; l'autre, celui qui a étudié, est intéressé dans la compagnie et reçoit des appointements importants.

Que serez-vous dans cinq ans?

Serez-vous l'employé subalterne que l'on remplace facilement ou le chef dont on se dispute les services? Votre avenir dépend de votre décision immédiate.

Quelle que soit la position que vous occupez maintenant, les Cours de Comptabilité, de Drou Commercial et autres, donnés par correspondance à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, vous permettront d'atteindre votre but! Ils prépareront aussi votre admission aux associations de comptables-experts et auditeurs (Chartered Accountants).

Détachez et adressez-nous le Coupon ci-dessous qui vous donne droit, sans aucune obligation de votre part, à notre brochure.

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE MONTREAL
COURS PAR CORRESPONDANCE

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal
Coin Viger et St-Hubert
Montréal

Détachez ce coupon

Adressez-moi par retour du courrier votre Brochure "L'ECOLE CHEZ SOI" que je pourrai garder sans aucune obligation de ma part de suivre vos cours.

☐ Comptabilité ☐ Langue anglaise ☐ L'Anglais Commercial
☐ Economie politique ☐ Le français commercial ☐ Le droit commercial

Nom _____ Occupation _____

Adresse _____

Le père Noël répondra par radio

Le père Noël, est débordé. Depuis qu'il a accepté l'offre du chemin de fer Canadien National de répondre par radiotéléphonie aux demandes d'étrangers qui lui sont faites par les enfants il a reçu des milliers de lettres exprimant les désirs les plus variés et comme il tient à n'oublier personne il aurait été fort empêché de communiquer demain soir avec tous ses petits amis si le service de radio du Canadien National n'était encore venu à la rescousse et n'avait offert au bonhomme de lui réserver deux heures vendredi soir pour répondre à sa correspondance.

Cet arrangement plait beaucoup au Père Noël et il a donné ordre à ses secrétaires de diviser sa correspondance française en deux sections. Ce soir, il parlera du poste C.N.R.N. (425 mètres) à ses petits amis de la campagne qui lui ont écrit et demain soir encore au poste C.N.R.N. il causera de nouveau, sur une longueur d'onde de 440 mètres, cette fois, aux petits Canadiens-français qui habitent Montréal.

Les petits garçons et petites filles qui ont envoyé leur liste de désirs au Père Noël pourront entendre leur grand ami ce soir entre 8 heures 30 et 9 heures et demain soir entre 6 heures 30 et 8 heures 30.

Mort à l'hôpital

Saint-Hyacinthe, 18 (D.N.C.) — M. Alix Gaucher, conseiller municipal de Saint-Hyacinthe, est mort à l'hôpital Saint-Charles de cette ville, après une assez longue maladie. Les funérailles ont eu lieu à Saint-Damase, et le service fut chanté par M. l'abbé C.-A. Perrault, curé de la paroisse. Le maire et le conseil suivaient le cortège.

A Sherbrooke

Sherbrooke, 18, (D.N.C.) — Une nombreuse délégation s'est présentée hier soir chez le Dr Ludger Forest, ancien échevin et ex-député de Sherbrooke, et chez M. Joseph Lacombe, échevin sortant de charge, pour les prier d'accepter la candidature des deux sièges qui deviendront bientôt vacants dans le quartier sud, par suite de la démission de l'échevin Armand Gréneau, nouveau député de Sherbrooke, et de l'expiration du terme de M. Lacombe. Tous deux ont accepté la candidature, et jusqu'à présent on ne parle pas d'opposition dans ces deux cas.

Quand vous sentez l'approche d'un rhume

Prenez les comprimés laxatifs de BROMO QUININE pour en supprimer la cause et fortifier l'organisme contre toute attaque de grippe ou d'influenza. Remède sûr et éprouvé. La boîte porte la signature de E. W. Grove. Prix, 30c. Fabriqués au Canada.

Il y a dix ans

(Le Devoir du 18 décembre 1914)

Hier au théâtre Russell, à Ottawa, assemblée mémorable de M. Bourassa. Des soldats en uniforme font des menaces à l'orateur et tentent en vain de l'immobiliser. Scènes houleuses et contondantes. M. Bourassa parle ensuite au Château Laurier.

Grande manifestation hier soir au Monument National à M. Aram Pothier, gouverneur du Rhode-Island. MM. Bourassa, Montpetit, Victor Morin, Raoul Dandurand, Louis Coderre, W. Gariepy, Belcourt ont porté la parole.

Un dernier mot

LE TIRAGE DES ARTICLES FABRIQUES PAR LES AVEUGLES DE NAZARETH.

Organisé en août dernier, alors que l'ATELIER DES AVEUGLES, NAZARETH se voyait obligé de changer de local, l'ancien ne suffisait plus aux nombreuses demandes d'emplois de nouveaux aveugles, ce tirage est destiné à aider à couvrir les frais considérables nécessités en vue de leur donner, au milieu de leur vie active, un aménagement plus confortable et répondant mieux à leurs besoins immédiats.

Nous invitons les personnes qui le désirent à profiter de l'occasion pour visiter les différentes activités de notre atelier. Elles verront l'ouvrier aveugle à sa tâche quotidienne et pourront se convaincre, que, si pour quelques-uns le travail est une peine, pour d'autres, il est souvent une bénédiction.

L'administration de l'ATELIER espère, être agréable aux amateurs de musique en s'assurant le concours de quelques élèves de l'Institution des Aveugles, Nazareth, pour faire exécuter un petit programme musical.

Comme le démontre le coupon ci-joint, le tirage sera magnifique. Venez tous, venez en foule, venez démontrer aux aveugles comme vous le faites toujours d'ailleurs, que vous ne leur êtes pas indifférents et ils vous en sauront gré.

L'administration se propose de n'épargner aucun effort afin de vous rendre agréables les moments que vous passerez parmi nous.

Voici la liste des objets qui seront tirés:

Une lampe de salon (\$35.00)

Une lampe de boudoir (\$15.00)

Un panier carré pour chambre (\$7.00)

Un panier rond pour chambre (\$4.00)

Une douzaine balais No. 55 (\$10.50)

Une douzaine balais No. 51 (\$12.50)

Une douzaine vadrouilles No. 4 (\$9.00)

Un cabaret (\$5.00)

Une douzaine lavettes No. 2 (\$1.25)

Prix du billet: 10c Livret: \$1.00

La personne qui apportera le plus haut montant aura droit à \$5.00 en or. (Communiqué.)

C'EST LA MOINDRE DE VOS DEPENSES DE L'ANNEE



Vous rendez-vous compte que le plus petit item du budget familial est le compte du téléphone? Il n'est en moyenne que de 1%.

Une étude soignée du budget de familles ayant des revenus annuels de \$1,500 à \$6,000 indique que la nourriture coûte 43%, le loyer et les taxes, environ 17%, le vêtement, 13%, le téléphone, 1%, et les dépenses diverses, 20%.

En plus du temps que le téléphone économise à tout le monde, la pensée a besoin d'être stimulée par le contact avec l'extérieur, tout comme le corps a besoin de vitamines. L'isolement ne peut être un moyen de progrès.

Vous avez dans les villes environnantes des amis ou des clients que vous pouvez facilement atteindre par Longue Distance.

Ajoutez un nouveau sujet d'intérêt dans votre existence en les appelant quelquefois en 1925.

F. G. WEBBER
Gérant



CHAQUE NOUVEL ABONNE AJOUTE A LA VALEUR DE VOTRE TELEPHONE

BIERE MOLSON



Quand fut prise cette vue en 1809, lors de l'organisation du premier club de curling en Amérique (le Montreal Curling Club), la bière Molson comptait déjà 23 années d'existence!

FONDEE EN 1786 !

La bière que votre arrière-grand-père buvait

FEDERATION NATIONALE CATHOLIQUE

LETTRE DE S. EM. LE CARDINAL DUBOIS, ARCHEVEQUE DE PARIS, A M. LE PRESIDENT DE LA FEDERATION NATIONALE CATHOLIQUE ET REPONSE DE M. LE GENERAL DE CASTELNAU

Archevêché de Paris, le 29 nov. 1924

Mon général, J'ai applaudi à votre initiative. Fédérer toutes les forces catholiques pour une défense active de nos droits est une nécessité qu'imposent les circonstances.

Nul plus que vous n'étiez qualifié pour être le chef de cette armée; votre foi ardente, votre gloire de soldat vous ont dès le premier jour rallié tous les suffrages.

Il s'agit de réaliser, par toute la France, l'Union catholique, d'appeler à y prendre part tous les groupements déjà existants ou à créer: nationaux, diocésains et paroissiaux, constitués, hiérarchisés, dirigés selon leurs règles propres, et de les mettre au service de nos droits et de nos libertés légitimes.

Ces forces morales, de quelque ordre qu'elles soient, dépendent tout d'abord des autorités ecclésiastiques: Pie XI le rappelait naguère: "Leur action catholique relève incontestablement du ministère pastoral." En fédérant leurs groupements ou associations, les évêques n'entendent rien abdiquer et n'abandonnent rien de leurs droits de direction et de contrôle. Tout ce qui touche au développement de la vie religieuse et morale, sous toutes ses formes, est de leur ressort exclusif.

A cette exigence de la discipline religieuse, ce n'est pas vous, mon général, qui contredirez.

Mais l'action catholique proprement dite se double de l'action civique. Le but de l'action catholique, disait Pie XI, est de réunir ensemble toutes les forces vives (des troupes catholiques) à l'effet de combattre par tous les moyens justes et légaux la civilisation antichrétienne: replacer Jésus-Christ dans la famille, dans l'école, dans la société, s'employer par conséquent à rendre les lois publiques conformes à la justice, à corriger ou supprimer celles qui ne le sont pas. Benoît XV et Pie XI ont renouvelé les mêmes déclarations.

Ainsi la Fédération catholique aura à remplir un rôle civique. Sous réserve de la sauvegarde des principes qui sont à la base de toute revendication catholique, ce rôle doit appartenir aux laïques: ils ont qualité pour agir sous leur propre responsabilité.

Mais qu'on ne se méprenne pas sur le sens de cette action. Vous avez eu raison de le dire, mon général, la Fédération catholique ne fera pas de politique. — ni politique dynastique, ni politique de parti. Elle se maintiendra — toujours — au-dessus de tous les partis. Ses membres restent libres de s'engager à l'un ou à l'autre; ils n'entendent pas constituer un parti nouveau, — ni parti catholique.

Ce qu'ils veulent, c'est faire triompher dans les institutions, dans les lois, les mœurs, les principes de la vie catholique: c'est les défendre contre toute attaque, en usant pour cela de tous les moyens légitimes: démarches, délégations, pétitions, presse, conférences, etc. Ils ne négocieront rien pour agir sur le pouvoir, le Parlement, l'opinion.

Mais, qu'on le veuille ou non, il arrive un moment où la défense catholique doit se faire sur le terrain même où se produit l'attaque. — le terrain politique. Ce n'est pas assez de protester contre les lois mauvaises: il faut les modifier, et com-

DES CADEAUX QUI SORTENT DE L'ORDINAIRE

Un beau Rideau ou un Centre de Table Etampés, Echantillonnés avec toutes les fournitures pour les finir.

Mouchoirs brodés — Garnitures de broderies — Abonnements aux journaux français de broderie.

Choix superbe — Prix raisonnables chez le spécialiste

RAOUL VENNAT

340 Ste-Catherine est, coin N.-D. de Lourdes. Tél. Est 5051

DÎNER DE NOËL



QUEL attrait anticipé offre ce délicieux dîner de Noël, mais comme aussi les préparatifs en sont fatigants!

NOUS vous épargnerons cette épreuve. Nous vous servirons directement à votre domicile ou vous fournirons le plus délicieux dîner de Noël que puissent préparer nos chefs parisiens experts.

"Service alléchant assuré"

Rehulu & Cail

POURVOYEURS EXPERTS

154, rue Saint-Denis

Téléphone: Est 2140

ANTIKOR-LAURENCE

ENLÈVE PROMPTEMENT LES COR VERRUES ET DURETÉS.

SUR EFFICACE, SANS DOULEUR.

EN VENTE PARTOUT 25c. par boîte.

FRANCO PAR LA POSTE

PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

Fédération nationale catholique, 76, rue des Saints-Pères, Paris, VIe (Siège provisoire), Paris, 1er déc. 1924

Eminence,

La doctrine exposée dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser sur la vie et l'action de la Fédération nationale catholique concorde pleinement avec les pensées que j'ai développées à Rodez, à Lille et dans l'Echo de Paris. Je ne puis donc que confirmer aujourd'hui mon adhésion sans réserve aux principes que Votre Eminence a si heureusement et lumineusement précisés.

Sous ma direction, la Fédération catholique ne s'en écartera pas. La discipline est trop chère aux fils de l'Eglise et trop nécessaire au succès de notre œuvre pour que nous ne la plaçons pas au premier rang de nos constants soucis.

Sur le terrain de l'action civique à laquelle vous voulez bien nous convier et que nous entreprenons avec entraînement et confiance, nous saurons prendre les responsabilités que comportent la défense et les revendications de nos libertés, de toutes nos libertés religieuses.

En remerciant de tout cœur Votre Eminence du salutaire encouragement et des précieuses bénédictions que sa récente lettre nous a apportées, nous la prions d'agréer l'hommage de notre respectueux et filial attachement.

Le président de la Fédération nationale catholique, Général de CASTELNAU.

Archevêché de Paris, 12 nov. 1924

Monsieur le curé,

Pour répondre à de nombreuses questions relatives à la Fédération nationale catholique, récemment créée sous la présidence de M. le général de Castelnau et à l'opportu-

Voilà toute la différence

Il y a une différence entre un fromage qui est simplement vieux et un autre qui est "mûri". Le premier n'est que durci et séché, tandis que l'autre on a fait acquiescer plus mûrité et saveur. Quant nous disons que ce Stilton canadien de première qualité a deux ans d'âge, nous voulons dire réellement qu'il a mûri pendant deux ans il possède cette saveur délicate et prononcée que peut seul posséder un fromage qui a mûri en d'excellentes conditions. Si vous savez apprécier la saveur d'un vrai bon fromage, vous aimerez celui-ci.

Stilton canadien, 2 ans d'âge, blanc ou coloré, la livre, ... 39c.
Fromage français Roquefort authentique, la livre, ... 75c.
Nouvelle laitue de Floride, 20c. le pied, 2 pour 35c.

Commandez de bonne heure votre dinde de Noël.

Fromage "Pineapple" de fantaisie
Fromage Edam de Hollande
Camembert français
Double fromage à la crème spéciale de Stilton, ... 15c.
Fromage Gorgonzola
Limbourg authentique
Fromage de Brie

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
12 Telephones-Uptown 6300

FEUILLETON DU "DEVOIR"

La Vieille Fille

par Pierre l'Ermite

22

(Suite)

—Mais... à la Morgue... probablement reprend la grande sèche.

—Non... à l'hôpital.

—A Bichat, alors!... récidive la femme.

—T'obstine donc pas, Justine, à parler de ce que tu ne connais pas! Suzanne Bizot, qui travaille dans les grands quartiers, devait avoir des relations dans la "haute". La preuve, c'est qu'on l'a emmenée à Beaujon...

—Comment allait-elle? demande Geneviève.

La concierge haussa les épaules d'un air quelconque.

—Vous comprenez... Moi, j'ai mon travail... On l'a apportée avant-hier dans un drap... on l'a remportée ce matin dans un autre drap... Je dis un "autre", c'était bien peut-être le même... Alors je ne suis pas au courant?

—Mais sa nourriture? ses commissions?

De nouveau, la concierge haussa les épaules devant ces infimes détails.

—Suzanne Bizot était, je crois, intéressante?... Insista Geneviève.

La concierge regarda la double douzaine de femmes qui se pressaient autour d'elle:

—Intéressante!... Ça dépend de ce que vous entendez par "intéres-

sante". Qui la connaît, Suzanne Bizot? Personne. Moi non plus... Je la voyais seulement passer le matin et le soir... Elle prenait sa clé... ses lettres... Bonjour... Bonsoir... c'était tout.

—Elle se pourrait tout de même un peu le nez!... observa la grande sèche d'un ton fielleux.

—Qu'est-ce que ça prouve? riposta l'une.

—Hé... hé... Ça prouve... ce que ça prouve! Est-ce que je me le poudre, moi, mon nez?

—Tu ferais peut-être pas plus mal!...

—Moi, j'ai à plaire à personne...

—Pas la peine d'essayer... tu pourrais pas...

Geneviève remercia alors la concierge et l'assistante; puis elle revint vers Alexandre, lequel observait de loin, ennuyé de l'embarras dans lequel il devinait sa jeune maîtresse.

—Alexandre, savez-vous si l'on peut voir les malades l'après-midi à l'hôpital?

—Je ne sais pas, Mademoiselle...

—A tout hasard, conduisez-moi à Beaujon.

—J'aime tout de même mieux conduire Mademoiselle à Beaujon

que dans ces quartiers-ci!... murmura le chauffeur, qui n'était pas surnaturel.

CHAPITRE XVIII

De sa vie, Geneviève n'avait vu un hôpital.

Vaguement, elle se figurait une vaste salle au plancher bien ciré, aux cuivres étincelants... un grand Christ, des fleurs... des religieuses en cornettes blanches, allant, venant, souriant...

D'une manière plus précise, elle rêvait sur ce qu'elle venait de voir et d'entendre... Ainsi, à Paris, on pouvait demeurer dans une maison sans qu'aucun voisin nous connaisse...

On pouvait être victime d'un accident terrible sans que personne de cette maison s'y intéresse, s'en occupe, ni même le soupçonne.

...Mais si on était abandonné de tout amour, on était néanmoins guetté par la haine; et sous le prétexte que cette pauvre fille usait d'un peu de poudre, on avait dressé un point d'interrogation devant sa vertu.

Le peuple n'est pas assez misérable par son travail, ses charges, ses maladies, il faut, en plus, qu'il

se morde lui-même.

Et Geneviève revoyait par la pensée les yeux de la grande femme sèche... Elle entendait sa voix virilante et son insinuation perfide:

—Hé... hé... ça prouve... ce que ça prouve!

Pendant ce temps, l'autre hôpital, là-bas, brisée, sur un lit d'hôpital! Aussi, malgré sa timidité grande, Geneviève eut, pour la première fois, un vrai désir de la voir.

Maintenant, elle reconnaissait les quartiers familiers, les magasins connus, elle rentrait dans son milieu, ce qui lui donna un peu d'assurance; et elle était tout à fait décidée quand l'auto, avant d'atteindre Saint-Philippe du Roule, s'arrêta devant la grande porte de Beaujon.

Elle y pénétra comme dans un moulin, au milieu de gens qui entraient... sortaient, d'employés, d'infirmières. Elle arrêta un monsieur respectable pour lui demander à qui s'adresser?

—Je ne pourrais pas vous dire... mais il doit bien y avoir un bureau par ici?

En effet, ils en découvrirent un. Geneviève expliqua son cas... La visite était terminée, mais l'employée, une femme d'âge, voyant

qu'elle avait affaire à une débutante, lui facilita les choses, et pria un infirmier qui passait de l'accompagner.

Heureusement!... car, après avoir gravi deux étages, Geneviève se trouva en présence d'une petite jeune infirmière très cassante, qui déclara ne connaître que son règlement et tourna court à toute explication. Le vieil infirmier, moins formel, ouvrit simplement la porte et Geneviève eut, d'un seul coup, une vision de misère humaine...

Des lits!... des lits!... des lits le long des murs... des lits au milieu de la salle... des lits partout.

Sur ces lits, des malades anonymes, habillés d'une manière uniforme; les uns assis, les autres couchés, avec, sur la figure, la même expression mélancolique de ceux qui ont été touchés dans leur santé profonde.

Brusquement, Geneviève tressaillit...

A l'entrée même de la salle, et tout à côté d'elle, dans une sorte de cercueil en bois, il y eut le lourd sursaut d'un corps, le drap se rabattit, et la jeune fille aperçut une tête frassée d'où coulaient de la

cervelle et du sang.

L'homme fit un signe à l'infirmière qui arriva, remit un peu le drap, et s'en alla, aussi indifférent que si elle avait ramassé un oreiller.

—C'est quoi?... demanda l'infirmière à la malade la plus proche.

—C'est une femme... Elle a eu tout à l'heure la tête ouverte par un camion qui portait de longues barres de fer... Il a tourné... elle était derrière, et elle a reçu la tape... C'est ce qu'on explique les hommes qui l'ont apportée.

—Naturellement, elle a son compte?

—Oui, elle agonise... Tenez... son drap va encore tomber...

—Ah bien!... répondit l'homme en bordant à son tour le drap dans la caisse de bois.

Puis il se tourna vers Geneviève: —An juste, comment s'appelle votre malade...?

—Suzanne Bizot.

—Vous la connaissez?

—Non, je ne l'ai même jamais vue.

(A suivre)

LA VIEILLE FILLE, par Pierre l'Ermite, est en vente au Service de Librairie du "Devoir" au prix de 20 exemplaires franco. A la douzaine, \$3.50 franco. Case postale 4020.

Ce journal est imprimé aux Nos 338-340, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

Magasins ouverts jusqu'à 10 heures tous les soirs jusqu'à la veille de Noël, alors qu'ils fermeront à 6 heures.

Goodwin's LIMITED

Téléphone

Uptown

7000

150 ROBES ECHANTILLONS EN VENTE A 19.95 chacune

Elles valent de 34.75 à 59.75

Robes pour après-midi, réceptions ou soirées. Et georgette, crêpe plat, crêpe satin, velours de soie ou velours coupé. Garnies de fourrure, fleurs françaises, dentelle et ruban.

Couleurs: flamme, jade, maïs, bluette, henné, cacao, brun, marine et noir.

Venez de bonne heure faire votre choix.

Au deuxième chez Goodwin.



Le congrès de Willimantic

OUVERTURE DES ASSISES DE LA FEDERATION CATHOLIQUE DES SOCIÉTÉS FRANCO-AMÉRICAINES

Willimantic, 8.—Le congrès de la Fédération catholique des sociétés franco-américaines s'est ouvert dimanche soir à l'hôtel de ville de Willimantic.

M. Eugène Jalbert, président de la Fédération, a remercié la population de son accueil et a fait l'éloge du maire Dion, de Willimantic dont on pleure la perte et qui fut un maire modèle en même temps qu'un patriote. Son successeur à la mairie, M. Hickey, présente à M. Jalbert les clefs de la ville. Ce dernier appelle ensuite M. Alma Forcier, de Goodwin, Conn., qui remercie le maire Hickey, en anglais.

Le R. P. Louis Lalonde, de Montréal, parle de la famille chrétienne et française.

Cette soirée a été agrémentée de chant et d'orchestre.

La croix du Mont-Royal

Le notaire Victor Morin a annoncé, hier soir à la réunion de la Société Historique que la croix du Mont-Royal dont la construction est complétée depuis longtemps sera illuminée pour la première fois dans la nuit de Noël. Les citoyens assisteront alors à un magnifique spectacle dont le caractère impressionnant étonnera beaucoup toute la population.

Cette croix du souvenir, on le sait, a été érigée par l'entremise de la Société Saint-Jean-Baptiste pour commémorer le geste du fondateur de la métropole, qui dès le premier hiver de son arrivée à Hochelaga érigea une croix sur la montagne.

La croix mesure cent pieds de hauteur et trente-trois de largeur; elle est faite d'acier, reposant sur une base solide de maçonnerie. Le projet a été conçu par M. Fabbé Dupaigne, et les plans ont été exécutés par les architectes Gascon et Barant.

Plusieurs témoins ont déclaré hier que nombre de télégraphes avaient été passés. Un témoin de-

PANTOUFLES

De tous genres et de tous prix pour dames, messieurs et jeunes filles.

Les plus confortables, les plus nouvelles, les plus jolies et les meilleures constituent le cadeau utile par excellence pour Noël et le Jour de l'An.

THOMAS DUSSAULT Limitée
281, rue Ste-Catherine Est, près St-Denis

Les "télégraphes" étaient actifs

Le procès en contestation d'élections de Browning contre Hogan s'est terminé hier pratiquement. Il ne reste plus que quelques témoins de la défense à entendre et les plaidoiries.

Plusieurs témoins ont déclaré hier que nombre de télégraphes avaient été passés. Un témoin de-

clare que dans le bureau de volation où il représentait les intérêts de M. Lamarre, quinze supposés voteurs avaient refusé de se laisser asseoir et avaient dû filer.

M. Lamarre a déclaré qu'il avait vu deux bonshommes changer de veston réciproquement pour tenter de passer deux autres télégraphes.

LETTRES DE FADETTE

ème et 4ème séries, 55c franco

ème série, ... 80c, franco

Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

COMMERCE ET FINANCE

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — dirait Lafontaine

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le mercredi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

	1924	1923
Oufs, caisses	1,204 104 280	
Beurre, caisses	80 57 573	
Fromage, meules	221 320 584	

LES PRIX DES GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Elzébet Turgeon, édifice du Board of Trade; pour les œufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges et Cie, 26 rue William; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 22-24 place Jacques-Cartier.

FARINE

	Par baril, 2 sacs:
1ère qualité	\$9.60
2ème qualité	\$9.10
Forêt, à boulanger, le baril	\$8.90
Farine à pâtisserie	\$7.70

ŒUFS

Oufs Chantecleuse	70s.
Extra frais d'entrepôt	58s.
Premiers frais	45s.
Premiers frais d'entrepôt	44s.
Seconds frais	39s.

BEURRE

Crémier no 1	37s.
Crémier no 2	36s.
Crémier no 1	33s.
Crémier no 2	37s.

FROMAGE

Fort, à la meule	26s.
Au morceau	27s.
Doux, à la meule	20s.
Au morceau	21s.
Oka	40s.

MIEL

Blanc, en gâteaux	23s.
No 1	20s.
Miel coulé	20s.

SAINDOUX

En sautoir	19s.
En tincture	18s. 1-2
En bloc d'une livre	22s.

POMMES DE TERRE

Pommes de terre du bas Saint-Laurent 70s. le sac de 90 lbs.	
Pommes de terre du Nouveau-Brunswick, le sac de 90 livres, 75s.	
au char, livrés à Montréal; elle se revendent 80 et 85s. les 80 livres	

L'assemblée de la Dominion Glass

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Dominion Glass Company, Limited, a eu lieu hier après-midi.

Un actionnaire a exprimé sa satisfaction du fait que le compte d'achalandage a été réduit et que la direction semble vouloir garder cette ligne de conduite pendant un temps encore avant de décider d'augmenter le taux du dividende sur les actions communes.

Sir Charles B. Gordon, le président, dans son allocution, a dit qu'il espérait que le compte d'achalandage finirait par disparaître entièrement. M. Gordon a dit que la compagnie devait conserver son excellente position financière et qu'il se serait dangereux de l'amoindrir par le paiement de trop forts dividendes.

L'assemblée n'a été d'ailleurs qu'une affaire de routine. Le rapport financier a été présenté et adopté et les directeurs suivants ont été élus: sir Charles Gordon, président; William McMaster, vice-président; H. D. Herd, Abner Kingman, T. B. Macaulay, F. W. Ross, Ralph King, sir William Wiseman.

Les recettes de la Public Service of N.J.

Les recettes des subsidiaires de la Public Service Corporation of New-Jersey pour le mois de novembre ont été de \$7,673,356, une augmentation de \$708,081 comparativement à novembre 1923. Il y a une augmentation nette du surplus, avant les dividendes, de \$641,045, comparativement à \$537,314. Pour la période de douze mois terminée le 30 novembre, les revenus d'opération ont été de \$87,017,144 au lieu de \$78,776,354 en 1923. L'augmentation du surplus avant les dividendes est de \$7,425,676 au lieu de \$5,681,751.

Les Krupp veulent emprunter

New-York, 18. — Les Krupp, d'Essen, cherchent actuellement à négocier un emprunt aux Etats-Unis. On dit même qu'un syndicat financier aurait déjà promis d'avancer \$15,000,000.

Recettes ferroviaires

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 7 au 14 décembre, se chiffrent par \$3,507,000, comparativement à \$4,492,000, pour la semaine correspondante de l'année dernière, soit une diminution de \$985,000.

RECETTES DU C. N. R.

Les recettes brutes du chemin de fer Canadien National, durant la semaine terminée le 14 décembre, se sont élevées à \$4,649,764, une diminution de \$697,184.73 sur la semaine de 1923 correspondante.

Les recettes brutes du même réseau, du 1er janvier au 14 décembre, se sont élevées à \$225,712,818, une diminution de \$15,545,264 sur la période de 1923 correspondante.

NOTRE COMMERCE EXTERIEUR

LA BALANCE COMMERCIALE NOUS A ETE FAVORABLE EN NOVEMBRE.

Ottawa, 18. — Le rapport mensuel du ministère du commerce pour novembre indique une balance commerciale favorable de \$52,714,038 comparativement à une balance favorable de \$66,003,569 en novembre 1923.

Pour la période des huit premiers mois de l'exercice fiscal il y a une balance commerciale favorable de \$172,755,387 au lieu d'une balance favorable de \$79,225,867 pour la même période l'an dernier. Cependant le total du commerce pour les deux périodes est sensiblement le même.

Voici les chiffres du commerce pour le mois de novembre et pour la période de huit mois, cette année et les deux années précédentes:

	Nov. 24	Nov. 23	Nov. 22
Export.	\$118,964,636	\$138,687,873	\$130,796,673
Import.	\$66,250,600	\$72,984,504	\$76,594,253
Balance	\$52,714,038	\$65,603,369	\$54,202,420

Période de huit mois

	Nov. 24	Nov. 23	Nov. 22
Export.	\$794,348,952	\$801,881,142	\$802,735,516
Import.	\$351,585,263	\$312,755,275	\$307,465,187
Balance	\$442,763,689	\$489,125,867	\$495,270,329

Le tableau suivant indique les importations et les exportations de novembre:

	Imports	Exports
Produits agricoles	\$15,307,710	\$62,734,971
Aliments	\$2,325,745	\$17,447,838
Prod. Textiles, etc.	\$13,982,032	\$913,635
Prod. Forest.	\$3,508,965	\$2,999,533
Prod. Chimiques	\$2,207,739	\$4,503,090
Autres minéraux	\$3,522,914	\$7,945,318
Minéraux non-métal.	\$1,408,117	\$1,983,478
Prod. Chimiques	\$2,344,467	\$2,521,620
Divers	\$4,235,210	\$1,315,344

Le tableau suivant indique les exportations pour novembre, cette année et l'an dernier:

	Nov. 24	Nov. 23	Nov. 22
Prod. agricoles	\$62,734,971	\$82,742,814	\$79,673,673
Aliments	\$17,447,838	\$16,507,115	\$15,000,000
Prod. Textiles, etc.	\$913,635	\$682,006	\$600,000
Prod. Forest.	\$2,999,533	\$2,500,000	\$2,500,000
Prod. Chimiques	\$4,503,090	\$5,000,000	\$5,000,000
Autres minéraux	\$7,945,318	\$8,000,000	\$8,000,000
Minéraux non-métal.	\$1,983,478	\$2,000,000	\$2,000,000
Prod. Chimiques	\$2,521,620	\$2,500,000	\$2,500,000
Divers	\$1,315,344	\$1,000,000	\$1,000,000

Le tableau suivant indique les importations et les exportations pour le mois de novembre depuis 1917:

	Nov. 24	Nov. 23	Nov. 22
Export.	\$118,964,636	\$138,687,873	\$130,796,673
Import.	\$66,250,600	\$72,984,504	\$76,594,253
Balance	\$52,714,038	\$65,603,369	\$54,202,420

Une demande du Nouveau-Brunswick

Québec, 18. — Il est question d'un nouveau développement hydro-électrique qui ne coûterait rien à la province et qui lui rapporterait de nombreux avantages. La chose a été annoncée hier par M. Emile Michaud, ministre sans portefeuille dans le cabinet Veniot, du Nouveau-Brunswick.

M. Michaud a eu une entrevue avec M. L.-A. Taschereau et il lui a annoncé que le gouvernement du Nouveau-Brunswick projette de construire deux grands barrages, l'un sur la rivière Saint-François et l'autre à Sainte-Rose du Dugal.

L'un se trouverait situé dans le comté de Temiscouata et l'autre dans le comté de Kamouraska. Le but de la visite de M. Michaud c'était d'obtenir la permission pour le Nouveau-Brunswick de construire ces barrages. Comme ces deux rivières servent de frontières entre les Etats-Unis et la province de Québec il faudra obtenir la permission de l'International Running Stream Commission et du gouvernement québécois.

M. Michaud a expliqué que le développement hydro-électrique actuel du Nouveau-Brunswick ne suffit pas. C'est pour cela que l'on pense à construire les deux barrages dont il est question. Ceux-ci serviraient surtout à la province du Nouveau-Brunswick. Le Québec y trouverait son avantage indirectement par suite du développement qui prendrait cette région frontrière.

A Wall Street

New-York, 18. — La hausse a repris en ouverture ce matin à Wall Street, sous la direction des titres Gilt Edged Railroad. De forts achats de New-York Central, de Lackawanna, d'Union Pacific, de Reading ont fait avancer ces titres de 1 point 1-2. Les deux derniers ont même touché de nouveaux hauts pour l'année. Les valeurs bon marché étaient aussi en demande. Le New-Haven est monté à 32 3-4 sur un déplacement de 4,000 actions. L'American Can est monté de 2 points.

Des rapports persistants que le New-York Central et le Pennsylvania Railroad étaient aux prises pour s'assurer le contrôle du Lehigh Valley ont fait hausser celui-ci de deux points. Les commandes d'achat ont continué de s'accroître pour les autres rails de l'est. Le New-Haven a touché un nouveau haut pour l'année à 33.

Certains titres de commandes par la poste et de chaînes de magasins ont réalisé des gains sensationnels par suite des bons rapports sur le commerce de Noël. Le S. S. Kresge est monté de 15 points jusqu'à un nouveau haut de 450. Le Sears Roebuck est monté de 5 points à 140, touchant un nouveau haut à 150. On a annoncé que la compagnie allait entreprendre le commerce de gros.

Le General Electric a fait une avance de 5 points 1-2; l'American Can et l'Iron Products ont avancé de trois points chacun. Les changes étrangers ont ouvert fermement.

LA MATINEE A LA BOURSE

LE MONTREAL POWER SE HAUSSE JUSQU'A 155. LE CANADIAN CAR, LE SMELTING, LE BRAZILIAN ET LE WINNIPEG ELECTRIC SONT EN HAUSSE.

Cinq valeurs ont retenu toute l'attention du public ce matin, sur notre place. Ce sont par ordre d'activité, le Montreal Power, le Brazilian Traction, le Canadian Car, le Consolidated Smelting et le Winnipeg Electric.

Le Power monte encore. Il a atteint ce matin le niveau de 155 et en fermeture une légère réaction provoquait un tassement à 154 1-2. Pour le moment, les fortes liquidations ont pris fin et ce qui ne signifie pas qu'elles ne reprendront pas. On entend dire que le Power descendrait jusqu'à 139. La chose semblerait raisonnable s'il n'y a pas de fractionnement des actions en vue. Le dividende actuel ne donne qu'un bien faible rendement au prix d'environ 155.

Le Brazilian Traction était en demande et son cours s'est amélioré d'une fraction en montant jusqu'à 54 1-4. Le Canadian Car a réalisé une avance de 3-4 de point. Les perspectives de dividende pour l'action commune sont meilleures qu'elles ne l'ont jamais été. L'action de préférence est passée de 92 à 93. Le Smelting est monté d'un point, de 47 à 48. Le Winnipeg Electric a réalisé un gain semblable en passant de 37 à 38. Sur la vente d'un lot, le cours est même monté à 38 1-8.

Le reste de la liste n'avait rien d'intéressant. Le Howard Smith ordinaire a perdu une fraction et l'action privilégiée a perdu un point complet.

Le dollar américain fait prime de 1-4 à 3-4 de point cent à Montréal; le franc français fait à Montréal, .0542 et la livre sterling, \$4.71 1-2.

OPERATIONS DE LA MATINEE (Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie.)

Ajouter Les grains

BOURSE DE MONTREAL

Steel of Canada, 26 1/2 à 27 1/2.

Brit. Col. Fishing, 25 à 26.

Abithi P. and P., 10 à 11.

Brit. Tel. Cable, 11 à 12.

Brazilian Traction, 54 1/4.

Brit. Emp. Steel, 1ère, 10 à 12.

Prod. United, 5 à 6.

Consolidated Smelting, 30 à 32.

Domestic Glass, 75 à 76 1/2.

Canada Steamship, 100 à 102 1/2.

Montreal Power, 154 1/2 à 155 1/4.

Price Bros., 50 à 52.

Twin City, 125 à 127 1/2.

Shawinigan, 5 à 5 1/2.

Domestic Paper, 100 à 102.

Canada Car, 115 à 117.

Canadian Ind. Alcohol, 20 à 22.

Southern Paper, 310 à 312.

Winnipeg Electric, 37 1/2 à 38 1/8.

Howard Smith, 25 à 26.

Domestic, 100 à 102.

Hochelaga, 148 vendeurs; 3 à 148 ventes.

Moisons, 122 vendeurs; 122 à 124 ventes.

Montreal, 240 vendeurs.

Obligations du gouvernement canadien

(Poursuivies par L.-G. Beaubien et Cie.)

5 1/2 p. c. novembre 1927: 102.60 acheteur; 102.80 vendeur.

5 p. c. septembre du Canada 1928: 100.55 acheteur; 100.80 vendeur.

5 1/2 p. c. novembre 1923: 103.15 acheteur; 103.40 vendeur.

5 p. c. Victoire 1923: 105.80 acheteur; 106.10 vendeur.

5 1/2 p. c. Victoire 1924: 104.10 acheteur; 104.40 vendeur.

10 1/2 p. c. Victoire 2000 à 104.15: 6000 à 104.10 acheteur; 104.15 vendeur.

AVOCATS

Archambault & Marcotte
38, ST-JACQUES, MONTREAL
Joseph Archambault Emile Marcotte
Avocat de la Couronne L. L. B.

AVOCAT

Aldéric Blain B.A., LL. L.
Bureau du jour: 59, rue Notre-Dame ouest, Immeuble Duluth, chambre 21
Aviser l'Association des Hommes d'Affaires de Montréal-Nord

AVOCAT

Eugène Simard, B.A., LL. L.
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
92, Notre-Dame Est Montréal

AVOCATS

Vanier & Vanier
Anastole Vanier Guy Vanier
Tél. Main 2632 97 SAINT-JACQUES

DENTISTE

Dr J.-E. Chalifoux
Extraction sans douleur—Méthodes modernes
149, RUE VINET Angle ST-JACQUES

DENTISTE

Dr Eugène Côté, L.D.S.
1558, RUE NOTRE-DAME OUEST
Heures: 9 à 9; jeudi soir excepté UN seul Bureau

DENTISTE

Dr A. Heynemann
275, RUE SAINT-DENIS
MONTREAL

DENTISTE

Dr J.-M.-A. Valois
Spécialités:
Voies Urinaires - Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

CALCULATEUR

Il n'y a plus de raison pour que le "maître à danser" de Figaro prenne la place du "calculateur". Grâce à notre BOTTIN on sait maintenant où trouver les gens compétents.

DENTISTE

Dr J.-M.-E. Prevost
des hôpitaux de Paris, Londres, et New-York
Voies urinaires, reins, vessie, maladies vénériennes - Clinique privée
460, SAINT-DENIS MONTREAL

MEDECIN

Consultations de 11 à 5 p.m.
Dr J.-M.-A. Valois
Voies Urinaires - Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

MEDECIN

Consultations de 11 à 5 p.m.
Dr J.-M.-A. Valois
Voies Urinaires - Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

MEDECIN

Consultations de 11 à 5 p.m.
Dr J.-M.-A. Valois
Voies Urinaires - Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

MEDECIN

Consultations de 11 à 5 p.m.
Dr J.-M.-A. Valois
Voies Urinaires - Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

MEDECIN

Consultations de 11 à 5 p.m.
Dr J.-M.-A. Valois
Voies Urinaires - Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

MEDECIN

Consultations de 11 à 5 p.m.
Dr J.-M.-A. Valois
Voies Urinaires - Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

MEDECIN

Consultations de 11 à 5 p.m.
Dr J.-M.-A. Valois
Voies Urinaires - Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

MEDECIN

Consultations de 11 à 5 p.m.
Dr J.-M.-A. Valois
Voies Urinaires - Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

MEDECIN

Consultations de 11 à 5 p.m.
Dr J.-M.-A. Valois
Voies Urinaires - Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

MEDECIN

Consultations de 11 à 5 p.m.
Dr J.-M.-A. Valois
Voies Urinaires - Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

MEDECIN

Consultations de 11 à 5 p.m.
Dr J.-M.-A. Valois
Voies Urinaires - Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

MEDECIN

Consultations de 11 à 5 p.m.
Dr J.-M.-A. Valois
Voies Urinaires - Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

MEDECIN

Consultations de 11 à 5 p.m.
Dr J.-M.-A. Valois
Voies Urinaires - Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

MEDECIN

Consultations de 11 à 5 p.m.
Dr J.-M.-A. Valois
Voies Urinaires - Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

MEDECIN

Consultations de 11 à 5 p.m.
Dr J.-M.-A. Valois
Voies Urinaires - Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

MEDECIN

Consultations de 11 à 5 p.m.
Dr J.-M.-A. Valois
Voies Urinaires - Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

MEDECIN

Consultations de 11 à 5 p.m.
Dr J.-M.-A. Valois
Voies Urinaires - Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

MEDECIN

Consultations de 11 à 5 p.m.

LA VIE SPORTIVE

AU NATIONAL

DEMONSTRATION DE CULTURE PHYSIQUE

Ce soir, à 8 h. 30, au gymnase du National, les élèves du professeur et de Mme Helbert donneront une démonstration de culture physique. Ce sera une véritable fête gymnastique. Les spectateurs peuvent être assurés de passer une agréable soirée. Rappelons que le public en général est invité, et plus particulièrement les dames et les parents des élèves.

Le groupe des jeunes filles exécutera, en musique, des exercices variés de callisthénie ainsi qu'une danse gymnastique, un ballet. Les exécutants auront un costume approprié, du plus bel effet. Ces danses exigent de la grâce, de la souplesse et de l'harmonie, autant de qualités qui ne font pas défaut aux jeunes filles qui fréquentent la païestre. Les spectateurs pourront s'en rendre compte.

Les jeunes gens feront une démonstration des exercices de culture physique. Puis il y aura des jeux, des sauts variés, des exercices sur barres, sur anneaux, des mouvements avec masses, avec cannes. Les gymnastes dresseront des pyramides.

Si les jeunes filles représentent la souplesse et la grâce, les jeunes gens, de leur côté, feront preuve d'agilité, de force.

Les parents dont les enfants fréquentent le National sont spécialement invités à cette séance. Ils pourront se rendre compte par eux-mêmes que la païestre est une école de santé physique et morale. De même les jeunes gens et les jeunes filles qui ne font pas partie du National sont invités. L'entrée est absolument gratuite et en même temps c'est une belle occasion de visiter la païestre.

Voici le programme complet de la soirée: section féminine:

Marche avec mouvement.

Exercices variés de callisthénie.

Section masculine: Marches. Mouvements de culture physique; Jeux; Grimper aux câbles; divers sauts du cheval; exercices à la barre fixe.

Section féminine: Marches avec lancers de balles; danses gymnastiques (ballets).

Section masculine: Exercices avec masses; exercices avec anneaux; cannes; mouvements d'ensemble; exercices aux barres parallèles; pyramides.

LES SERIES DE LA CLASSE "A" DE LA M. B. A.

Les joutes disputées dans les séries de la classe "A" de la Montreal Bowling Association ont donné les résultats suivants:

	BESSNERS
Mahoney J.	159 194 218 — 566
M. Mahoney	179 155 155 — 489
Noir	167 165 188 — 520
Moire	161 200 170 — 531
Bessner	183 204 176 — 532

Totaux	849 918 892 — 2659
--------	--------------------

STRACHAN (Bleu)

Bryson	146 200 176 — 522
Désautels	206 210 178 — 588
Sparey	145 137 182 — 474
Bédard	170 209 189 — 568
Tubhot	211 211 215 — 637

Totaux	872 967 950 — 2789
--------	--------------------

KARRYS (Peel)

J.-R. Ryan	161 147 186 — 494
L. Sykes	170 160 200 — 530
F. J. Rice	170 177 202 — 539
A. Cabana	156 136 180 — 472
Tahamont	164 184 190 — 538

Totaux	811 804 958 — 2573
--------	--------------------

BELO

McDonald	156 182 152 — 490
McDonald	156 182 152 — 490
Littleton	123 144 176 — 436
Elliott	168 148 145 — 461
Takefman	177 177 202 — 557

Totaux	816 831 849 — 2496
--------	--------------------

STRACHAN (Gris)

Bunny	172 189 194 — 555
Goudreau	177 150 181 — 508
Skelly	192 181 137 — 510
Brown	180 188 158 — 526
Isabelle	257 166 186 — 719

Totaux	978 874 866 — 2718
--------	--------------------

C.N.R. (Ter.)

Parmelee	166 205 175 — 546
Austin	167 170 179 — 516
Pearson	215 173 163 — 551
Dawe	148 164 159 — 471
Acmain	191 168 203 — 562

Totaux	887 880 870 — 2646
--------	--------------------

NATIONAL

Bolduc	189 175 172 — 536
Mireault	202 163 171 — 539
St-Maurice	160 190 202 — 552
Lamoureux	175 142 168 — 485
Foucher	167 203 183 — 553

Totaux	894 875 896 — 2665
--------	--------------------

KARRYS (Peel)

Papineau	162 182 186 — 511
Bessette	133 187 176 — 496
Bishop	170 150 144 — 532
Wright	143 214 175 — 532
Pennoyer	182 194 194 — 572

Totaux	791 909 875 — 2575
--------	--------------------

Les prochaines parties seront jouées le 7 janvier prochain.

Le classement des équipes

	G.	P.	N.	P.	C.
Canadien	4	1	1	26	10
Hamilton	4	1	1	26	10
Montreal	2	3	1	13	13
Ottawa	2	3	1	19	17
Toronto	2	4	1	18	31
Boston	1	5	1	13	33

Parties de samedi: — Montréal à Hamilton et Ottawa à Canadien. Lundi, le 22: — Toronto à Boston.

Kid Roy contre Newport J. Brown

Lowiston, Me., 18. — Léo Kid Roy, champion poids-plume du Canada, doit se battre ici demain soir. Il sera opposé à "Newport" Johnny Brown, dans un combat de 12 rounds.

CE SOIR A L'ARENA

C'est ce soir, à 8 h. 30 à l'Arena Mont-Royal, que l'équipe de hockey du National rencontrera celle des Sons of Ireland, dans une partie de la Ligue de l'Est du Canada. Ce sont deux puissantes équipes, bien décidées, l'une et l'autre, à remporter la victoire. Le National est maintenant assuré des services de Sauvé, ce qui ajoute encore grandement à sa force. Les Sons of Ireland ont aussi de fameux joueurs, entre autres le fameux Rheaume, qui est considéré à juste titre comme le meilleur gardien de but amateur. Le public ne devrait pas manquer cette partie qui promet d'être intéressante au plus haut point.

AIMONS NOTRE PALESTRE

Nous traversons actuellement l'une des périodes les plus tourmentées que l'humanité ait connues jusqu'ici. Pour alléger momentanément le fardeau de la vie, pour chasser cette fièvre d'agitation provoquée par la lutte intense de chaque jour, pour s'égarer, en un mot, l'homme se jette à corps perdu dans la course vers les plaisirs et les distractions. Mais, est-ce que malheureusement trop souvent, ces distractions ne se prennent pas au détriment de la bourse, de la santé et même de la morale d'un chacun? Et dire qu'il y a tant d'amusements sains, honnêtes, et si bon marché. Encore faut-il savoir les trouver. Eh bien, n'allez pas chercher ailleurs qu'ici même dans cette païestre un endroit idéal pour vous les procurer. Vous en doutez, eh bien suivez-moi un peu.

N'est-ce pas un véritable délassement intellectuel que ce jeu d'échecs si bien qualifié de "jeu des rois"? Pour "aller à la dame" ne faut-il pas user souvent d'une savante discrétion et de tactique très habiles? N'en est-il pas d'ailleurs toujours ainsi quand il s'agit de conquérir la "dame" de son choix? Au "billardiste" ne faut-il pas une grande adresse pour donner à la bille ce mouvement de trajectoire qui lui assurera le comptage d'un point? Quelle sûreté de vue chez ce "joueur de quilles" qui, d'un seul coup, pulvérise toute une armée... de bouteilles! — (Gare à la Commission des liqueurs). — Et que dire maintenant de la natation. Au point de vue hygiénique n'est-elle pas excellente? Comme exercice d'assouplissement ne n'en connaissez-vous qui lui soit supérieur; et quand par malheur il vous arrive de tomber à l'eau, ne sachez pas de plus utile.

Ne vous estimerez-vous pas heureux de posséder quelques notions de pugilat, quand, revenant chez vous à une heure tardive, vous vous trouvez tout à coup face à face avec ces amis disposés à vous faire des mamours qui ne vous sont guère agréables à pareille heure et à pareil endroit. Pour donner de l'endurance, du courage et de la vraie force, connaissez-vous un exercice

qui puisse être comparé à la lutte? Pour donner de l'agilité, de l'adresse et de l'élasticité, quoi de préférable au jeu de balle au mur? Pour développer les voies respiratoires, les exercices en plein air sont merveilleux: raquette, crosse, balle au camp, hockey, tennis, etc. Et enfin comme ensemble de délassements et de saines distractions, et comme résumé de tout exercice hygiénique, salutaire et même moralisateur, trouvez-vous mieux que la culture physique?

Or toutes ces distractions, tous ces amusements, ces exercices créateurs d'adresse, éducateurs de volonté et de générateurs de vitalité, sont à la base même de la vie que l'on mène, je ne dirai pas "dans le régime des hussards" mais dans notre païestre, et pour tout cela, je pourrais reprendre le vieux refrain d'autrefois et vous dire: "Halte-là, le National est là".

Ne croyez-vous pas que les "moments" passés dans notre païestre ne vous seront pas plus profitables que les heures passées sans "man" dans les quasi ténèbres de nos salles de vues animées? Quel endroit pour se faire des muscles, respirer le bon air et apprendre son histoire...

Quand vous reviendrez d'une soirée consacrée à l'un des exercices ou des jeux que j'ai mentionnés plus haut, ne serez-vous pas plus heureux que si vous sortiez de ces salles où l'on cultive... les pieds au détriment de la tête grâce à une musique que les sauvages et les nègres reconnaissent avec joie comme partie de leur patrimoine.

Croirez-vous avoir perdu votre temps quand dans notre gymnase vous aurez soumis votre corps aux différents exercices de la culture physique, et que vous vous sentirez plus d'ardeur et plus de force pour entreprendre la lutte de chaque jour.

Eh bien, alors, petits et grands, maigres et gros, filles et femmes, jeunes et vieux, comme dans la chanson de Godard, laissez-moi vous dire: "Embarquez-vous dans la nacelle"... de notre païestre.

Félix DESROCHERS, avocat. (De l'Annuaire du National)

AURELE JOLIAT A ENREGISTRE TROIS POINTS

LE BRILLANT AILIER DU CANADIEN A DONNE LA VICTOIRE A SON CLUB HIER SOIR CONTRE SAINT-PATRICK. — RESULTAT FINAL: 5 A 2. — MONTREAL A BIEN JOUE.

Toronto, 18. — Le club Canadien a remporté une autre victoire hier soir contre le Saint-Patrick en triomphant par un résultat de 5 à 2 après une joute fort contestée. Alors qu'il restait encore huit minutes de jeu le résultat était de 2 à 2, mais avant l'expiration des soixante minutes réglementaires le résultat était porté à 5 à 2 grâce aux trois points enregistres par Aurèle Joliat, le rapide joueur d'avant des champions du monde.

Les Irlandais avaient adopté un nouveau système hier soir afin de fatiguer les équipiers du Bleu Blanc Rouge mais les visiteurs étaient trop rusés et trop solides et aussi ils remportèrent la victoire d'une façon assez décisive.

Howie Morentz fut le joueur le plus régulier sur l'équipe canadienne-française et ses courses furent de toute beauté.

HISTOIRE DE LA JOUTE. Première période: Corbeau eut le premier coup sur Vézina et Adams décrocha la première punition. Roach arrêta un coup difficile lancé par Billy Boucher. Morentz fit une belle course mais manqua le filet. Les Saint-Patrick checkèrent avec force mais finalement Sprague Cleghorn déjoua tout sur son passage et compta en cinq minutes. Dye, Day et Andrews remplacèrent les réguliers sur la ligne d'avant. Day fit une course mais Vézina arrêta son coup. Un coup loin de Boucher a failli déjouer Roach. Les réguliers de la ligne d'avant revinrent sur la place. McCaffery fit une course et força Vézina à sortir de ses buts, mais il lança mal. Morentz et Boucher combattaient pour le deuxième point du Canadien. Dye prit une passe en avant des buts mais manqua son coup.

Deuxième période: — Les Canadiens ont joué avec prudence, prenant des chances en lançant de loin. La foule demanda de l'action. Morentz manqua après s'être habilement approché. Cleghorn frappa Dye sur les bras et fut banni du jeu. Adams fonce mais sans succès. Il fut ensuite puni. Les deux joueurs revinrent sans qu'aucun point n'ait été compté. Adams et McCaffery firent une belle combinaison, mais Joliat les empêcha de compter. McCaffery lança un coup difficile à Vézina. Odie Cleghorn remplaça Morentz. Odie fit trois attaques, mais Roach arrêta ses coups. Ensuite Day compta son premier point de la saison. Corbeau fut banni. Odie Cleghorn déjoua tout devant lui, mais Roach arrêta son coup. Corbeau revint à son poste, mais fut encore banni pour avoir fait tomber Morentz.

défensive après une bonne avance. La joute fut exempte de brutalité et quatre punitions seulement furent imposées par l'arbitre Cooper Smeaton. Les trois mille personnes présentes n'ont pas paru trop mécontentes de leur soirée.

Louis Berlinguette fut le joueur le plus brillant de la ligne d'attaque sur le Montréal. Le Canadien lui parlait. Noble et Broadbent ont bien fait leur part mais ils n'ont pas joué comme d'habitude. Sur la défense, Duncan Moore a joué une superbe partie et Cain l'a fort bien secondé. Et le grand Benedict fut l'étoile de la soirée. Il a fait des arrêts sensationnels, qui lui valurent les applaudissements répétés de la foule.

A la fin de la joute, Montréal donna une chance à ses substitués et là les Boston purent compter deux points. Lorsque les réguliers revinrent les "Bruins" furent encore réduits à l'impuissance.

La joute fut plutôt calme et ce n'est que vers la fin de la partie qu'on vit un peu d'actions. Berlinguette et Stuart en vinrent aux prises mais furent séparés avant qu'aucun dommage soit fait.

Alignement des équipes:

Montréal	but	Boston
Benedict	défense	Fowler
Cain	"	Herbert
D. Munro	"	Sinclair
Noble	centre	Sparrow
Berlinguette	aile	Harris
Broadbent	"	Mitchell
Lowrey	subst.	Headley
Dinsmore	"	Cooley
Scott	"	Rowe
Carroll	"	Schnarr
G. Munro	"	Redding
Rothschild	"	Cooper
	"	Skinner

SOMMAIRE

Première période	
1—Montréal—D. Munro	3.00
2—Montréal—Berlinguette	7.15
Deuxième période	
3—Montréal—Broadbent	11.00
4—Montréal—D. Munro	4.00
Troisième période	
5—Montréal—Rothschild	6.30
6—Montréal—Rothschild	1.00
7—Boston—Stuart	5.00
8—Boston—Headley	1.00
Résultat final: Montréal, 6; Boston, 2.	

LES TIGERS ET LES SENATEURS ONT ANNULE

CES DEUX EQUIPES ONT BATTU PENDANT QUATRE-VINGTS MINUTES SANS POUVOIR ENREGISTRER DE POINT. — UNE PARTIE TRES INTERESSANTE — FORBES S'EST SIGNALÉ DANS LES BUTS.

Ottawa, 18. — Un nouveau record a été établi hier soir lorsque les clubs Ottawa et Hamilton se battirent pendant quatre-vingts minutes sans pouvoir enregistrer un seul point et c'est pourquoi la joute s'est terminée par un résultat nul de 0 à 0.

Au jeu, les Ottawa ont eu l'avantage, mais ils y avaient un obstacle devant eux et ce fut Forbes, dans les buts. Le gardien des buts du Hamilton a joué l'une des plus brillantes parties de sa carrière et c'est grâce à lui si Hamilton a décroché un verdict de partie nulle.

On n'exagère pas en disant que Forbes a arrêté vingt coups contre un pour Corbett. Langlois et Randall l'ont bien protégé, mais les locaux lancèrent de toutes les directions, et quelques-uns des arrêts de Forbes furent miraculeux.

Nighbor a joué une bien meilleure partie que lors de la dernière visite des Saint-Patrick. Ici Smith a bien joué et Boucher, ainsi que Clancy, firent belle figure sur la défense. Gorman, comme substitut, fut nerveux et gâta une couple de beaux coups, parce qu'il s'est souvent fait mettre à la clôture. Connell a arrêté des coups difficiles.

DETAIL DU JEU

Première période. — Vingt minutes de jeu sensationnel ont marqué la première période. Les visiteurs menèrent le bal rondement et les Sénateurs les tenaient tête. Dans les huit dernières minutes, les locaux prirent l'attaque. La rondelle passait rarement le centre. Clancy manqua une belle chance et Gorman manqua un filet ouvert après avoir fait une longue course. Les Tigers furent dangereux. Forbes fit des arrêts sensationnels dans les buts. Aucun club n'a pu faire un point.

Deuxième période. — Un autre engagement sans point fut ajouté aux records. Aucun club ne put obtenir de point malgré qu'ils aient pris des chances désespérées. Forbes fit des arrêts miraculeux. Les sénateurs eurent l'avantage du jeu mais les Tigers opposèrent une défense déterminée. Hamilton fonce souvent mais ne pouvait déjouer les hommes de la défense. Les Tigers firent plusieurs changements mais les Ottawa se servirent constamment de leurs réguliers. Gorman fut seulement sur la glace pendant cinq minutes pour remplacer Clancy. Il fut banni pour avoir frappé Langlois.

Troisième période. — La troisième période fut aussi sans point. Comme dans les engagements précédents, l'Ottawa eut le meilleur du jeu mais n'a pu déjouer Forbes. Nighbor a dû se retirer à la suite d'une collision avec Shorty Green mais il revint plus tard. Boucher fut aussi forcé de se retirer mais même avec ce handicap les Tigers ne purent prendre les devants. Les deux gardiens de buts ont fait belle figure et Forbes eut beaucoup de travail à faire. Burch a aidé le Hamilton à se tenir sur un pied d'égalité avec les Sénateurs. Les Tigers ont bien joué sur la défense.

Période supplémentaire. — La joute fut nulle, aucun club n'ayant compté après vingt minutes de jeu supplémentaire. Cet engagement fut aussi élevant que les engagements précédents et les deux côtés firent des efforts désespérés.

Les Tigers débâtèrent avec fureur, mais la défense locale a tenu bon. Nighbor fut encore blessé dans une mêlée avec Randall mais il resta sur la glace. Forbes a encore empêché l'Ottawa de compter. Les joueurs étaient épuisés lorsque l'engagement prit fin.

Alignement des équipes:

Hamilton	but	Ottawa
Forbes	défense	Connell
Randall	"	Clancy
Langlois	"	Boucher
Burch	centre	Nighbor
S. Green	aile	Smith

SOYEZ SAGE !

Fumez

LES CIGARES

WHITE OWL

3 POUR 25¢

QUALITE ET VALEUR

Manufacturé par GENERAL CIGAR CO. LIMITED

Seuls Distributeurs: "IMPERIAL TOBACCO CO. OF CANADA, LIMITED."

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

ROUAIRE DE LA BANLIERE, 1924 (LIGNE DE LACHINE)

De la Côte-St-Paul, service de 15 minutes à partir de 5.05 a. m.

De la Place d'Armes (Bureau de Poste), service de	
15 minutes de 5.30 a. m. à 6.00 a. m.	
7 minutes de 6.00 a. m. à 6.30 a. m.	
15 minutes de 6.30 a. m. à 7.00 a. m.	
7 minutes de 7.00 a. m. à 7.30 a. m.	
15 minutes de 7.30 a. m. à 8.00 a. m.	
7 minutes de 8.00 a. m. à 8.30 a. m.	
15 minutes de 8.30 a. m. à 9.00 a. m.	
7 minutes de 9.00 a. m. à 9.30 a. m.	
15 minutes de 9.30 a. m. à 10.00 a. m.	
7 minutes de 10.00 a. m. à 10.30 a. m.	
15 minutes de 10.30 a. m. à 11.00 a. m.	
7 minutes de 11.00 a. m. à 11.30 a. m.	
15 minutes de 11.30 a. m. à 12.00 a. m.	
7 minutes de 12.00 a. m. à 12.30 a. m.	
15 minutes de 12.30 a. m. à 1.00 a. m.	
Dernier tramway pour Lachine à 1.30 a. m.	

De Lachine (Stoney Point) service de

15 minutes de 5.30 a. m. à 5.45 a. m.	
7 minutes de 5.45 a. m. à 5.55 a. m.	
15 minutes de 5.55 a. m. à 6.10 a. m.	
7 minutes de 6.10 a. m. à 6.25 a. m.	
15 minutes de 6.25 a. m. à 6.40 a. m.	
7 minutes de 6.40 a. m. à 6.55 a. m.	
15 minutes de 6.55 a. m. à 7.10 a. m.	
7 minutes de 7.10 a. m. à 7.25 a. m.	
15 minutes de 7.25 a. m. à 7.40 a. m.	
7 minutes de 7.40 a. m. à 7.55 a. m.	
15 minutes de 7.55 a. m. à 8.10 a. m.	
7 minutes de 8.10 a. m. à 8.25 a. m.	
15 minutes de 8.25 a. m. à 8.40 a. m.	
7 minutes de 8.40 a. m. à 8.55 a. m.	
15 minutes de 8.55 a. m. à 9.10 a. m.	
7 minutes de 9.10 a. m. à 9.25 a. m.	
15 minutes de 9.25 a. m. à 9.40 a. m.	
7 minutes de 9.40 a. m. à 9.55 a. m.	
15 minutes de 9.55 a. m. à 10.10 a. m.	
7 minutes de 10.10 a. m. à 10.25 a. m.	
15 minutes de 10.25 a. m. à 10.40 a. m.	
7 minutes de 10.40 a. m. à 10.55 a. m.	
15 minutes de 10.55 a. m. à 11.10 a. m.	
7 minutes de 11.10 a. m. à 11.25 a. m.	
15 minutes de 11.25 a. m. à 11.40 a. m.	
7 minutes de 11.40 a. m. à 11.55 a. m.	
15 minutes de 11.55 a. m. à 12.10 a. m.	
7 minutes de 12.10 a. m. à 12.25 a. m.	
15 minutes de 12.25 a. m. à 12.40 a. m.	
7 minutes de 12.40 a. m. à 12.55 a. m.	
15 minutes de 12.55 a. m. à 1.10 a. m.	
Dernier tramway pour Lachine à 1.30 a. m.	

De Lachine (Stoney Point) service de

10 minutes de	5.30 a.m.	à	9.00 a.m.
20 minutes de	9.00 a.m.	à	9.20 a.m.
15 minutes de	9.20 a.m.	à	4.50 p.m.
10 minutes de	4.50 p.m.	à	8.00 p.m.
20 minutes de	8.00 p.m.	à	8.20 p.m.

Le recorder Geoffrion rendra témoignage toute la journée lundi

La séance d'hier après-midi, à l'enquête sur la police, a été fort courte. Seul le sergent Branchaud a été entendu. Il a déclaré que lorsque Demers a été amené au poste, il ne portait aucune marque de violence et qu'il a été très poli envers lui.

MM. Brossard et Landolt déclarent qu'ils feront faire une expertise d'arme à feu pour voir si la version donnée par Dupuis est plausible.

Le juge Coderre a annoncé que M. le recorder Geoffrion serait entendu durant toute la journée de lundi, suivant le désir de la Cour, pour donner son avis sur les meilleures méthodes à suivre pour combattre le vice.

Le juge a déclaré que la preuve de la défense devait être terminée lundi.

M. F.-X. Lemieux nommé sous-ministre des terres

QUEBEC, 18. — M. F.-X. Lemieux vient d'être nommé sous-ministre des terres et forêts à la place du Dr Milville-Deschênes.

M. Lemieux était secrétaire du ministre des terres. Il fut aussi secrétaire de M. Adélard Turgeon de 1900 à 1909, ensuite secrétaire de M. Jules Allard, puis de M. Honoré Mercier.

Stresemann refuse de former un cabinet

Berlin, 18. (S.P.A.) — Le président Ebert devra chercher un autre que M. Stresemann pour constituer le nouveau ministère. Le ministre des affaires étrangères a fait savoir au président hier, qu'il déclina l'honneur à cause du refus des centristes de participer au ministère.

Ces derniers ne veulent rien avoir à faire avec un gouvernement bourgeois dans lequel seraient inclus des nationalistes, à moins de

garanties que ce cabinet suivra la politique jusqu'ici suivie par le centre.

Le Dr Stresemann est président du parti populiste bavarois. La politique étrangère du centre est favorable à l'application du plan Dawes, tandis que les partis nationalistes sont opposés au plan Dawes, de même que dans une certaine mesure le parti de Stresemann.

AU PARLEMENT ITALIEN

SEANCE ORAGEUSE.—MUSSOLINI DEMANDE A UN DEPUTE FASCISTE DE DEMISSIONNER — CELUI-CI S'ESQUIVE

Rome, 18 (S.P.A.) — Mussolini a eu hier à faire face à une des séances les plus orageuses qu'il ait connues le parlement fasciste. Les cris de rage, les injures, les cris, les hurlements ont éclaté durant plus d'une heure.

Cette tempête est l'aboutissement de la campagne menée par l'opposition pour envoyer devant les tribunaux, ceux qui ont encouragé la violence ou ont commis des actes de violence durant la révolution fasciste.

Le député Giunta, vice-président de la Chambre, s'est levé au début de la séance et a déclaré qu'il offrait sa démission vu qu'on veut le poursuivre devant les cours de justice pour avoir incité les fascistes à commettre des actes de violence qui ont failli coûter la vie au chef de l'opposition.

Aussitôt le député fasciste Orsini s'est levé et a protesté: "Notre conscience est nette, dit-il, et nous savons que nous ne sommes pas une bande de meurtriers. Il est temps de faire comprendre à l'opposition de cesser une fois pour toutes des dénigrement contre le fascisme. Nous déclarons au monde entier que nous sommes prêts collectivement à prendre sur nous l'entière responsabilité de la révolution fasciste."

Le député libéral Boeri qui avait été élu sur le programme fasciste et qui a passé depuis dans les rangs de l'opposition, a exprimé l'avis que la Chambre devrait accepter la démission de Giunta, sans quoi la Chambre se trouverait à approuver les actes de violence reprochés à Giunta.

Une tempête de protestations s'est élevée dans les rangs fascistes. Les députés ont crié à Boeri de résigner, qu'il sur le programme fasciste, il le trahissait. Boeri a répondu: "Si vous refusez la démission de Giunta, vous le considérez comme un honneur de résigner."

A peine avait-il prononcé le dernier mot que Mussolini avait bondi sur ses pieds et le doigt fixé sur Boeri, l'œil immuable, lui cria: "Résistez!" Boeri est sorti de la Chambre.

L'ex-ministre Salandra qui a toujours appuyé fidèlement Mussolini a voté contre la motion pour refuser la démission de Giunta et a quitté la Chambre en signe de protestation, suivi des députés d'Orlando et de Gioiotti. Un tintamarre inouï a suivi. Le député Duce a provoqué le sous-secrétaire d'Etat Guardo en duel.

Blessé accidentellement

Max Lussier a été blessé accidentellement d'une balle de revolver, hier soir, à l'épicerie P.-E. Dery, 1348, rue St-Hubert. Le garçon épicer, nommé Barrette, a pointé le revolver de M. Dery sur le jeune Lussier, ignorant que l'arme était chargée. La balle a frappé l'enfant au cou et s'est logée dans l'épaule. Les médecins de l'hôpital Notre-Dame ont constaté toutefois qu'aucune partie vitale n'était atteinte.

Ils avaient assailli et volé un Chinois

Les détectives Laberge, Ouellet et Robillard ont coffré hier Emilie Lecompte, 22 ans, Henri Bouthillier, 22 ans et Edgar Galarneau, 20 ans, pour avoir assailli et volé un Chinois, dans la nuit de lundi.

Les prétendus voleurs sont entrés dans la buanderie de Harry Hum, 342, avenue Duluth est et ont tombés à bras raccourcis sur lui. Ce dernier a jugé plus prudent de se laisser choir et de contrefaire la mort, ce qui ne l'a pas empêché d'examiner les voleurs tout à son aise. Après l'attentat il s'est rendu au bureau des détectives et a reconnu ses assaillants dans la série de photos des apaches.

La glace est prise

Quebec, 18. (S.P.C.) — Un pont de glace solide de 45 milles, s'étendant des Trois-Rivières à l'est jusqu'à Riverview, couvre le fleuve. Les riverains se préparent à baliser leurs chemins sur le fleuve. La marée ne se fait pas sentir à l'ouest des Trois-Rivières. La rapidité avec laquelle la glace s'est formée est due à cette absence de la marée.

LA NAVIGATION

Un retard pour l'"Olympic"

LE BROUILLARD RETARDE LE DEPART DE CE PAQUEBOT A SOUTHAMPTON — LE "TUSCANIA" PARTIRA POUR LES ANTILLES LE 22 JANVIER — NOUVEAU COMMANDANT DU "MAJESTIC"

L'"Olympic", de la compagnie White-Star, qui devait partir de Southampton à 1 h. 30 hier, se trouva retardé considérablement par un épais brouillard. Au nombre des passagers du paquebot sont lord Cecil, qui vient en Amérique recevoir sa part au prix Woodrow Wilson "pour la paix"; lady Cecil, Mme Gail-Gail, le violoniste Pablo Casals, le général Lord Thomson et le capitaine Frederick Guest, deux anciens ministres, et Mlle Marguerite Shaughnessy, de Montréal.

C'est la dernière fois que l'"Olympic" fait la traversée sous le commandement du capitaine Howarth. Le capitaine Howarth prendra sa retraite à son retour en Angleterre.

LE "TUSCANIA"

Le nouveau paquebot de la compagnie Anchor, le "Tuscania", commencera le 22 janvier sa première excursion d'hiver aux Antilles le 22 janvier. Il appareillera à New-York. Le capitaine Bene, auteur de plusieurs histoires de la mer, le commandera.

Le 24 février, le "Tuscania" partira de New-York pour une autre excursion aux Antilles.

LE NOUVEAU COMMANDANT DU "MAJESTIC"

Le successeur du capitaine sir Bertram Hayes au commandement du "Majestic", sera le capitaine George R. Metcalf. Le "Majestic" a appareillé à New-York hier matin. Il est en route pour Cherbourg et Southampton avec mille trois cents passagers. Le paquebot doit arriver à Cherbourg le 23 décembre.

PAR RADIO

M. G.-W. Wildblood, gérant-adjoint du service des passagers de la compagnie Robert Reford, parlera du rapport qui existe entre le voyage et l'éducation au poste CNRM, du Chemin de fer national du Canada, ce soir.

Le programme du poste CNRM comprend aussi de la musique, du chant, etc. Le concert commencera à 8 h. 30.

LE MAURETANIA

Le paquebot de la compagnie Cunard de Mauretania, affecté à une excursion de trois semaines de Méditerranée, partira de New-York le 17 février. Le Mauretania sera de retour à Southampton le 18 mars. Il demeurera trois jours dans ce port et se mettra en route pour New-York où il arrivera le 26 mars.

Les passagers du Mauretania visiteront une dizaine de ports de la Méditerranée et feront de nombreuses excursions sur terre sous la direction de l'agence Thomas Cook and Son.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

Le Lithuanian, de la Baltic-American Line, venant de Dantzig, est arrivé à New-York hier.

Le Chicago, de la Compagnie Générale Transatlantique, a appareillé à New-York hier et est en route pour Southampton.

Le Paris, de la Compagnie Générale Transatlantique, venant de New-York et en route pour le Havre, a fait escale à Plymouth mardi.

L'Andania, de la compagnie Cunard, venant de New-York, est arrivé à Londres mardi.

Le Roussillon, de la Compagnie Générale Transatlantique, venant de New-York, est arrivé au Havre lundi.

Le Roana, de la compagnie White Star-Dominion, venant de Portland, est arrivé à Liverpool lundi.

Le Caronia, de la compagnie Cunard, appareillera demain à Queens-town et se mettra en route pour Boston.

Un beau jury d'artistes

D'éminentes personnalités ont consenti à juger le grand concours d'affiches qui a eu lieu pour annoncer le pèlerinage à Rome, à l'occasion de l'Année Sainte.

Le jury par ordre alphabétique est composé de: M. Ernest Cormier, architecte, D.P.L.G. M. E. Fougerat, directeur des Beaux-Arts de la province de Québec, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, M. Henri Hébert, R.C.A., sculpteur, président du Arts Club, M. Robert Mahias, professeur d'art décoratif à l'Ecole des Beaux-Arts, M. Olivier Maurel, P.S.S., directeur de la Revue Trimestrielle, M. Fernand Préfontaine, architecte, M. Dalbé Viau, architecte. La distinction de ce jury est le meilleur augure pour le succès de ce concours.

Les conditions sont à la disposition de tous, en s'adressant au "Secrétaire du Concours", Voyages Hone Tours, Inc., Montréal. (Communiqué)

Bénédiction d'orgues

Saint-Hyacinthe, 18 (D.N.C.) — Sa grandeur Mgr Fabien-Zoël Deschênes, évêque de Saint-Hyacinthe, se rendra à Saint-Pie-de-Bagot, lundi prochain, 22 décembre, et y fera la bénédiction solennelle des nouvelles orgues de la paroisse. M. l'abbé Hector Morin, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, donnera le sermon de circonstance, et le professeur T. Urbain, de Saint-Hyacinthe, inaugurera les orgues.

Les dégâts à la voirie

Quebec, 18. (D.N.C.) — Les dommages causés aux routes de la province par les inondations répétées au cours de l'été s'élèveront à \$140,000. C'est le chiffre donné par le ministère de la voirie qui a reçu des rapports détaillés des régions où les inondations ont causé le plus de ravages.

Dans le district de Québec, la Baie St-Paul et St-Raymond les routes ont été particulièrement affectées.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

La caricature au Canada

M. ALBERIC BOURGEOIS INTERPRETE VIVEMENT LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE A LEUR REUNION MENSUELLE, Hier soir, à SAINT-SULPICE, UNE SEMAINE HISTORIQUE

Les membres de la Société Historique de Montréal se sont séparés quelque peu de leur sérieux habituel, hier soir, lorsque M. Alberic Bourgeois leur a parlé avec humour des choses de son art. La séance n'a pas manqué d'intérêt. M. Bourgeois a chanté, a caricaturé, a parlé, provoquant une gaieté qui a reposé ses auditeurs.

Le sujet s'y prêtait admirablement, et M. Bourgeois est resté à la hauteur de sa tâche; il a traité brièvement des origines de la caricature, pour s'étendre davantage sur les principaux caricaturistes modernes et donner une histoire complète de la caricature au Canada.

La caricature remonte à la plus haute antiquité; elle était en honneur chez les Grecs et chez les Romains, qui l'ont léguée à leurs descendants. Au temps de la Renaissance, elle excelle en Italie avec Léonard de Vinci; en Allemagne, elle fait des adeptes fameux, mais c'est surtout en France qu'elle déploie toute son activité, pendant plusieurs siècles; tour à tour les rois, les personnages de la cour alimentent la verve des caricaturistes, qui sont sans pitié et qui parfois paient de l'exil leurs exploits.

Parmi les meilleurs caricaturistes de l'époque, M. Bourgeois signale Sem, Abel Faivre, Daumier, Léon, Gavarny, Germain, Forain, Garand-Ache, chez les Français; Phil May, Dumonier, Seymour, Rawlinson chez les Anglais; Kepler, Manhus, Fountain Fox chez les Américains; Dalsoni, Caronte chez les Italiens; Brand et Bush chez les Allemands; Goya chez les Espagnols.

Au Canada, la caricature naît au milieu du siècle dernier, avec Moreau, qui illustre le *Perroquet* en 1865. "Auparavant, dit M. Bourgeois, le *Bourru* est apparu à Québec en 1859. C'était un journal humoristique genre Canard. Ses caricatures plutôt banales sans nom d'auteur étaient très agressives. Quelques années avant, Le *Scorpion* était apparu à Montréal en 1854. Ses caricatures se valaient guère mieux que celles du *Bourru*; elles étaient aussi anonymes. Le *Scie* paraît à Québec presque en même temps que le *Perroquet*, en 1865. Ses caricatures graves sur bois n'ont rien de remarquable non plus tant au point de vue de l'humour qu'au point de vue du dessin.

Pour moi, c'est vraiment Moreau qui fut le premier caricaturiste canadien. Ses dessins, de l'école de Beaumier, sont drôles et attrayants. Comme tous les caricaturistes de ce temps chez nous, Moreau s'est borné au genre politique, dans lequel il excellait du reste. Après le trépas du *Perroquet*, je ne trouve plus trace de Moreau nulle part. L'élection fut à Québec en 1868 avec quelques caricatures sans nom d'auteur et fort insignifiantes. En 1868, on voit poindre à Québec Le *Charivari*, journal humoristique, caricatures pauvres.

De 1865 à 1868, personne ne semble avoir été digne de ramasser le crayon que Moreau avait laissé tomber, quand le 28 octobre 1868, Honoré Beaugrand fonda Le *Farceur*, illustré par un maître qui devait dominer de la hauteur de son immense talent la caricature canadienne. Henri Julien. Le *Farceur* vécut de 1868 à 1883; et cette période est certainement la plus brillante de l'histoire de la caricature en ce pays pour les canadiens-français.

Chez nos compatriotes anglais, dans le *Punch* et *Grip*, 1869. Bengough exerçait son crayon avec grand succès; et Hunter n'allait pas tarder à le suivre. La caricature était implantée chez nous. Julien Bengough et Hunter sont les trois figures dominantes de cette époque féconde en humoristes de tous genres, car tous les humoristes ne sont pas nécessairement des caricaturistes. Mais cette catégorie de joyeux frondeurs n'entre pas dans le cadre de cette modeste causerie.

Le conférencier, parle des journaux humoristes de l'époque et fait l'éloge d'Henri Julien qui, dit-il, était un merveilleux dessinateur qui mettait son incomparable crayon au service des frondeurs politiques de son temps; en collaboration avec les Berthelot et les Fréchette il a fait de véritables chefs-d'œuvre.

Il fait mention d'Ulric Lamarche, un humoriste dont les caricatures dans le Canada et dans le Pays eurent un succès retentissant.

M. Bourgeois a accompagné sa conférence de considérations sur la caricature qui est un art.

"Le caricaturiste dans notre pays, constate-t-il, était considéré il n'y a pas très longtemps comme un engin d'élections à l'usage du télégraphe et du whisky blanc. Il est vrai qu'il avait la satisfaction d'essayer de se payer la tête de son prochain. C'est une mince fiche de consolation.

Je dois avouer cependant en toute justice, dit M. Bourgeois, que son crédit a monté depuis quelques années. A ce propos, j'aimerais à vous faire part de quelques impressions qui me sont personnelles et que j'éprouve le besoin de vous confier. Quand j'ai débuté dans la carrière il y a vingt-deux ans, j'ai eu à faire face à un public nerveux, susceptible, prévenu et chatoilleux à l'extrême, qui prenait toute charge un peu poussée pour une injure. Un public qui ne connaissait en fait de caricature que la caricature du parti. De fait, la caricature ici a toujours été rouge ou bleue.

La tâche était pénible et peu intéressante.

"Je constate depuis quelques années que ce public a évolué d'une façon prodigieuse. Est-ce dû à l'abondante circulation des journaux humoristiques étrangers; est-ce dû au progrès de notre éducation? Je n'en sais rien. Il y a aujourd'hui

chez les Canadiens français, pour les choses de l'humour, un public averti, apte à saisir les moindres nuances et pour lequel il n'est nullement nécessaire de mettre les points sur les i. Un public, devant lequel c'est pour l'humoriste un plaisir et un honneur d'exercer son art."

M. Bourgeois signale ensuite le défaut dominant du caricaturiste, chez nous, qui fait une trop longue légende au bas de ses dessins. "Bien souvent, dit-il, un mot peut remplacer très avantageusement un paragraphe. Mais n'allez pas croire cependant que ce mot s'amène toujours de lui-même, une fois le dessin terminé. Telle légende qui semble être poussée à toute seule est souvent le produit d'un long et pénible labeur. En caricature, le dessin ne doit être que le complément de la légende. Certains caricaturistes, comme l'Américain Davenport, par exemple, bien que dessinant très mal se sont acquis une réputation universelle par la satire spirituelle de leurs légendes. La caricature n'est rien autre chose qu'un trait d'esprit illustré, quelques coups de crayon, quelques mots ayant l'air d'être tombés par accident. Rien de plus. C'est à la manière française et elle domine toutes les autres."

A la fin de sa conférence, M. Bourgeois a brosse la caricature de M. Victor Morin, de M. Napoléon Brisebois, de M. Athanas David, de M. Lomer Gouin; puis il a chanté quelques-unes de ses œuvres humoristiques.

ACTIVITES DE LA SOCIÉTÉ

La Société historique a constitué un comité d'histoire composé de MM. Victor Morin, l'abbé Olivier Maurault, Ed. Montet, E.-Z. Massicotte, le chanoine Emile Chartier, Beaugrand-Champagne, Boucher de la Bruère, P.-G. Roy, de Québec, Gustave Lanctôt et Aegidius Fau-coux, secrétaire, pour préparer la semaine historique, selon le projet de M. l'abbé Lionel Groulx.

La semaine historique aura lieu en octobre prochain, et son programme sera semblable à celui des semaines sociales, en ce qu'il comportera des cours publics le soir et des séances d'études le matin et l'après-midi. Les grandes lignes des cours au nombre de dix, porteront sur la méthodologie, ou l'étude des sources; des textes et tout le travail technique; puis sur les sources de l'histoire du Canada, collections, index analytique, publications et l'éventail de nos documents historiques; sur l'enseignement de l'histoire dans les écoles élémentaires, dans nos collèges et pensionnats et dans nos universités; enfin sur des sujets spéciaux, dignes d'être éclaircis et d'intérêt général.

La Société a résolu de patronner le pèlerinage canadien qui se rendra, l'an prochain, à Neuville-sur-Vannes, lieu de naissance de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, et d'y apposer une plaque commémorative en marbre, à la mémoire du fondateur de Montréal.

M. Emile Vaillancourt a reçu du curé de Sainte-Luce de Rimouski des boiseries sculptées sur bois, oeuvre d'André Paquet, de Québec, qui décoraient l'ancienne chaire de l'église paroissiale. Ces reliques qui remontent à 1845 étaient remises dans un grenier; elles ornent maintenant la salle des délibérations de la Société historique de Montréal.

A ce sujet, M. Vaillancourt a suggéré que l'on pose une plaque historique à l'endroit où vécut Louis Quévillon, sculpteur sur bois de renom, aux Ecoles, au village de St-Vincent-de-Paul. Quévillon avait son atelier près du site du couvent des Sœurs de la Providence.

M. l'abbé Auguste Lapalme, curé de Saint-François de Sales, a été admis membre de la Société.

M. l'abbé Olivier Maurault fait part d'une merveille de sculpture sur bois que possèdent les Sœurs Grises, dans la nouvelle crèche de la Côte de Liesse; c'est un autel sculpté sur bois qui remonte à 158 ans et qui faisait partie de la première chapelle de la communauté.

C.-E. PARROT.

Chez les artisans du nord

Le 15 décembre, les Artisans du district Nord, no 6, clôtureront solennellement le grand tirage organisé par le comité.

Notons que parmi les succursales les plus actives du district, les suivantes se sont spécialement signalées: St-Jean-Berchmans, Madeleine de Verchères, St-Alphonse d'Youville, Ludger Gravel, St-Jérôme, Madeleine de la Victoire, Labelle (St-Jérôme), St-Enfant-Jésus, Charron et Marguerite Bourgeois.

Projet de barrages au Nouveau-Brunswick

Quebec, 18 (S.P.C.) — Un projet hydro-électrique qui ne coûtera rien à la province, mais dont elle bénéficiera, a été annoncé hier matin par M. Emile Michaud, ministre sans portefeuille, dans le cabinet Veniot, au Nouveau-Brunswick.

Dans une entrevue avec le premier ministre Taschereau, hier, M. Michaud a exposé les plans du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour la construction de deux grands barrages, l'un sur la rivière Saint-François, et l'autre à Sainte-Rose-de-Dugail. L'un de ces barrages sera élevé dans le comté de Témiscouata et l'autre dans le comté de Kamouraska.

Le but de la visite du ministre est d'obtenir la permission pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick, de construire ces barrages. Etant donné qu'une partie de ces rivières est située sur la frontière américaine, et dans la province de Québec, il faudra obtenir la permission de la commission des eaux courantes et du gouvernement de la province, avant de pouvoir exécuter les travaux.

M. Michaud a expliqué que le rendement hydro-électrique de sa province ne suffisait pas à ses besoins, et que c'était pour cette raison qu'elle cherchait à exploiter de nouvelles sources d'énergie.

Quebec bénéficiera ainsi indirectement du développement de ce district.

Téléphone EST 8000

Dupuis Frères

D'ici au Jour de l'An nos magasins seront ouverts tous les soirs jusqu'à 10 heures

Satin à Envers de Coton (24 pouces)

Un magnifique tissu spécial pour ouvrages de fantaisie, garnitures, etc., etc., nuances: jaune serin, rouge feu, orange brûlée, bleu paon et ivoire; régulier 1.25 pour... .85

Serge (35 pouces)

Texture tout laine bleu marine seulement; pour jupes, robes d'enfants, etc., etc., rég. 1.35 la verge pour... .59

—Au rez-de-chaussée

Paletots d'Hiver

POUR HOMMES

Tweed tout laine, brun ou gris; demi-doublure en cuir, modèle Ulsterette avec ceinture; spécial, vendredi 13.95

Gilet de Fumeur

en tweed de laine brun foncé; col et poignets de fantaisie; toutes les grandeurs... 6.95

—Au rez-de-chaussée

Costume Imperméable pour Enfants

1 paletot, 1 chapeau, 1 paire de bottes en caoutchouc; noir ou brun; pour garçons ou fillettes de 6 à 14 ans; valeur de 8.50 les trois morceaux pour... 4.95

—Au premier, en haut

Venez Voir le Cirque et le Château du Père Noël

Représentation à 10 h. 30 A.M., 2 h. 30 P.M., 4 heures P. M. et 8 h. 30 P.M.

Chiens dressés, poneys, clowns, indiens, marionnettes et surtout la fameuse mule, ce numéro à lui seul vaut le prix d'admission.

L'après-midi seulement, le fameux magicien Paul Gervais.

Admission, avant-midi, .05.

Après-midi et soir, .10.

A la Ville des Jouets

Le Père Noël sera au rayon des jouets à 10 heures A.M. et à 3 h. 45 P.M.

SERIES DE BOITES pour le café, le sucre, le thé, la farine, le pain et les gâteaux... 7.9

AUTO FORD, modèle tourisme, sedan, roulière ou coupé; moteur à ressort... 3.36

MIRROSCOPE pour mieux voir et agrandir les images... 7.75

KIDDY KAR, le jouet préféré des tout petits... 4.65

LE PERE NOEL DONNERA 4000 "LIFE SAVERS"

JEU DE CROQUIGNOLE, forme ronde; avec jetons... 2.95

SLEIGHTS A GOUVERNAIL, en bois franc fini... 1.95

tout... 1.95

—Au deuxième

Robes de Chambre pour Hommes

Joli choix de dessins et de nuances. Un cadeau que bien peu d'hommes achèteraient pour eux-mêmes, mais que tous aimeraient recevoir.

7.95 à 30.00

Gilets en Tricot de Laine

Le cadeau idéal pour l'homme qui vit en dehors ainsi qu'il faut pour presque tous les genres de sport. Variété de nuances très jolies: 1.95 à 13.00

CRAVATES de SOIE

Un cadeau toujours utile et toujours apprécié. Nous avons les plus nouveaux modèles et les plus jolies combinaisons de nuances; une magnifique valeur à... 4.9 à 3.00

—Au rez-de-chaussée

PÂTISSERIE

ENVELOPPES AUX HUITRES pâte feuilletée; la doz. 39
BEIGNETS et BRIOCHES; 2 douzaines... 29
TARTES AU CITRON, chacune... 39
(Pas de livraison pour ces tartes.)
PAINES D'ÉPIQUES; 2 douz. 29
FEUILLETES aux fraises, framboises; la doz. 39
POULENGUES de Noël (Plum Pudding), empaquetage spécial pour les fêtes.
Boîte de 1 lb. 50
Boîte de 1/2 lb. 75
—Au rez-de-chaussée

Cigares

en filasse de tabac de bonne qualité; tous avec bande; empaquetage spécial pour conserver vos cigares frais; boîtes de 50, valeur exception- 1.90

nelle...
CIGARES "White Owl", La Champagne, La Bohème; empaquetage spécial pour les fêtes; la boîte de 10 pour... 7.9

—Au rez-de-chaussée

CHAPELETS

en simili-nacre; monture dorée; grains octogones ou ronds; 15 pouces... 3.9

—Au premier, en haut

CARTES A JOUER

en linette; fabrication de Goodall; format Whist; fini toile de première qualité... 6.9

—Au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE
J.-N. Dupuis,